



CAPSSA

RAPPORT Article 29 – Loi énergie climat  
2021

## SOMMAIRE

I. Démarche générale de l'entité sur la prise en compte de l'ESG .....	3
II. Moyens internes pour contribuer à la transition .....	15
III. Gouvernance de l'ESG au sein de l'entité .....	15
IV. Stratégie d'engagement et politique de vote .....	16
V. Encours des énergies fossiles .....	17
VI. Calcul de l'alignement sur les Accords de Paris .....	19
VII. Biodiversité .....	23
VIII. Gestion des risques .....	26
IX. Démarches d'amélioration et mesures correctives .....	28
X. Annexes .....	31

## I. Démarche générale de l'entité sur la prise en compte de l'ESG

### 1. Présentation résumée de la démarche générale de l'entité sur la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance

La prise en compte par notre organisme des critères ESG s'inscrit dans une démarche d'intégration des principes du Développement Durable dans la gestion de nos placements répond à un double objectif : le respect de notre obligation d'agir au mieux des intérêts de nos participants et celui du respect des valeurs humanistes.

Dans notre politique d'investissement nous excluons les titres appartenant à des secteurs dont nous considérons l'activité et les produits comme contraires aux valeurs de notre organisme. Il s'agit des entreprises du secteur du tabac, des jeux, et des mines de charbon thermique (cf. Politique de gestion des risques financiers).

Notre organisme est particulièrement attentif aux recommandations de l'université de Yale, ainsi qu'au respect du pacte mondial des Nations Unies destiné à promouvoir des principes d'ordre social et environnemental rattachés aux conventions universelles.

Pour l'exercice de sa responsabilité sociale, le conseil d'administration a souhaité inscrire la référence aux bonnes pratiques en matière de RSE et notamment le respect des directives de la norme ISO 26000.

Objectifs :

Notre démarche repose sur la conviction que les émetteurs qui intègrent dans leur stratégie les enjeux Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance (ESG) offrent de meilleures perspectives à long terme. La prise en compte des impacts ESG liés à leurs activités permet d'identifier les zones de risques mais également des opportunités de développement.

Les risques ESG auxquels sont confrontés les émetteurs peuvent impacter leur capacité à produire, la valeur matérielle ou immatérielle de leurs actifs, ou les exposer à des risques d'ordre réglementaire.

La mise en place de cette démarche a pour but de mieux appréhender les risques liés aux enjeux extra financiers, pour améliorer la qualité des placements.

Par ailleurs, la présence dans un portefeuille d'émetteurs ayant une gestion faible de ces risques, nous expose à un risque de réputation vis-à-vis de nos participants très attachés au respect des valeurs mutualistes.

## 2. Périmètre du rapport d'analyse

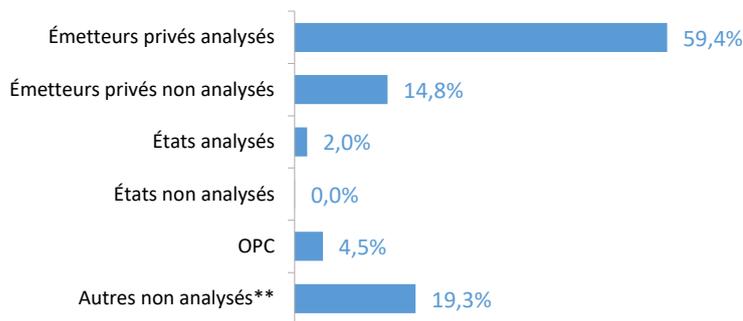
Le présent rapport concerne l'ensemble des actifs de la CAPSSA

L'analyse est effectuée en transparence.

### Périmètre couvert par des analyses ESG\*

% des encours du portefeuille

---



Source : OFI AM, au 31/12/2021

\*ESG : Environnementale, Sociale et de Gouvernance

\*\* La rubrique « Autres non analysés » concerne le cash, l'immobilier, le private equity et les fonds de dettes

Les résultats de l'analyse ESG du portefeuille sont comparés à titre indicatif :

- Pour les émetteurs privés, aux résultats de l'indice obligataire : BofAMerrill Lynch Euro Corporate Index, qui est un indice répliquant la performance des obligations émises par des entreprises, en euro et de catégorie Investment Grade (Classe Investissement de bonne qualité). Cet indice est désigné par le terme de « Indice de référence » dans le présent rapport.
- Pour les Etats, aux résultats de l'analyse de l'ensemble des pays de l'OCDE.
- L'analyse effectuée se rapporte à 64,9 % de nos actifs globaux.
- L'accélération compréhensible des contraintes réglementaire en terme de transition énergétique et écologique n'a pas permis à l'ensemble des intervenants financiers (immobiliers, Private equity, fonds de dettes, ...) de s'adapter dans le temps aux nouvelles demandes.

#### a) Émetteurs privés : analyse ESG

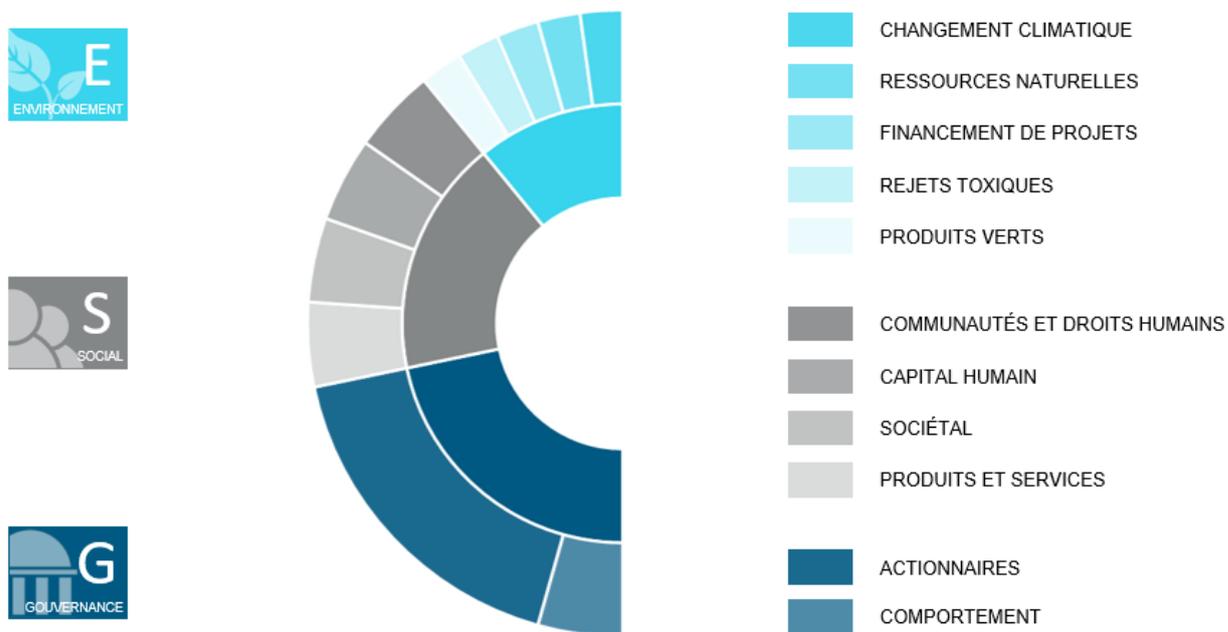
L'analyse ESG (Environnementale, Sociale et de Gouvernance) est réalisée par le Pôle d'Analyse ISR d'OFI Asset Management. Celui-ci est composé de onze personnes, dont six en charge de l'analyse des enjeux sectoriels, de l'analyse des pratiques des émetteurs, ainsi que de l'analyse des controverses ESG.

#### b) Nature des critères ESG pris en compte

Sur la base d'une étude exhaustive des référentiels en matière de développement durable et de responsabilité social des entreprises tels que le Pacte mondial, les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises

---

multinationales, les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), et des réglementations européennes et nationales, il est établi une liste d'enjeux ESG regroupés sous 11 grandes thématiques :

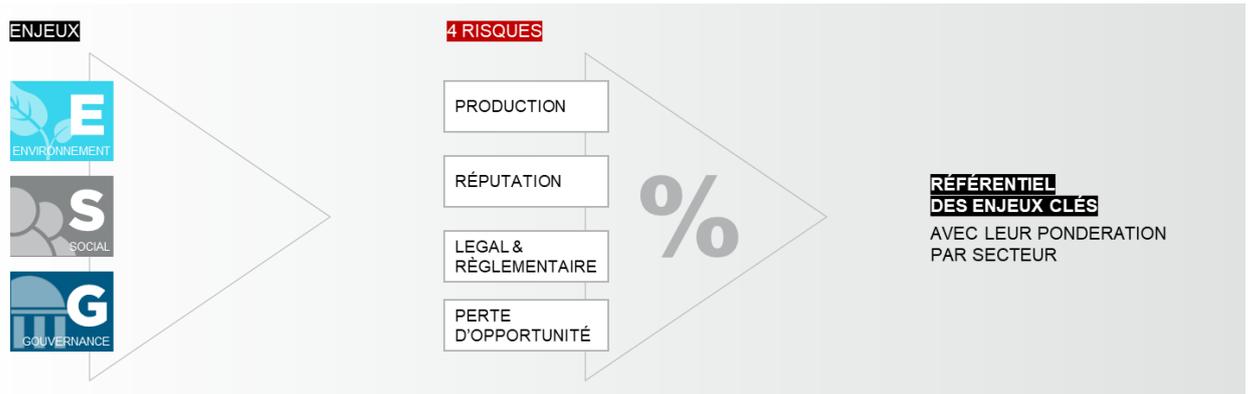


### c) Raisons du choix des critères ESG retenus : Méthodologie d'analyse

Notre démarche repose sur la conviction que les émetteurs qui intègrent dans leur stratégie les enjeux Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance (ESG) offrent de meilleures perspectives à long terme. La prise en compte des impacts ESG liés à leurs activités leur permet d'identifier les zones de risques, mais également des opportunités de développement (notamment dans les technologies « vertes »). Les risques ESG auxquels sont confrontés les émetteurs peuvent impacter leur capacité à produire, la valeur matérielle ou immatérielle de leurs actifs, ou les exposer à des risques d'ordre réglementaire entraînant le paiement d'amendes ou de taxes. Globalement, la présence dans un portefeuille d'émetteurs ayant une gestion faible de ces risques, nous expose à un risque de réputation vis-à-vis de nos assurés. C'est dans cette perspective que nous avons choisi de déployer la méthodologie qui est décrite ci-après.

Au sein de la liste de l'ensemble des enjeux ESG « génériques » exposée ci-dessus :

- Pour chaque secteur d'activités, les enjeux environnementaux et sociaux ayant un impact matériel pour ce secteur sont sélectionnés. Cette sélection résulte d'une analyse des risques susceptibles d'impacter les parties prenantes de l'émetteur et l'émetteur lui-même.
- Les enjeux de gouvernance sont identiques pour l'ensemble des secteurs d'activités. Les bonnes pratiques dans ce domaine sont indépendantes de la nature des activités, dans le fonctionnement du Conseil comme dans les relations aux actionnaires minoritaires.



#### d) Informations utilisées pour l'analyse

L'analyse ESG est fondée sur plusieurs sources d'information :

- Analyses provenant d'agences de notation extra financières ;
- Analyses et données provenant de différents médias et brokers spécialisés ;
- Analyses réalisées par l'équipe d'analyse ISR d'OFI AM, portant entre autres sur les controverses ESG et la gouvernance ;
- Informations provenant de la société civile (ONG, syndicats...) ;
- Communication officielle de l'entreprise (rapports annuels, rapports développement durable/RSE, contacts directs...).

#### e) Résultats de l'analyse ESG

La méthodologie d'analyse ESG repose sur une approche sectorielle qui met l'accent sur les enjeux significatifs pour les émetteurs au regard de leurs activités. Cette analyse se traduit par une notation de chaque émetteur. Les résultats obtenus sont ensuite classés au sein de chaque secteur d'activité. Selon leur niveau de performances ESG, une catégorie ISR est ensuite affectée à chaque émetteur :

■ LEADERS	Les plus avancés dans la prise en compte
■ IMPLIQUES	Actifs dans la prise en compte des enjeux ESG
■ SUIVEURS	Enjeux ESG moyennement gérés
■ INCERTAINS	Enjeux ESG faiblement gérés
■ SOUS SURVEILLANCE	Retard dans la prise en compte des enjeux ESG

#### Résultats de l'analyse au 31 décembre 2021

A fin décembre, 80% des encours du portefeuille « émetteurs privés » étaient couverts par une analyse ESG.

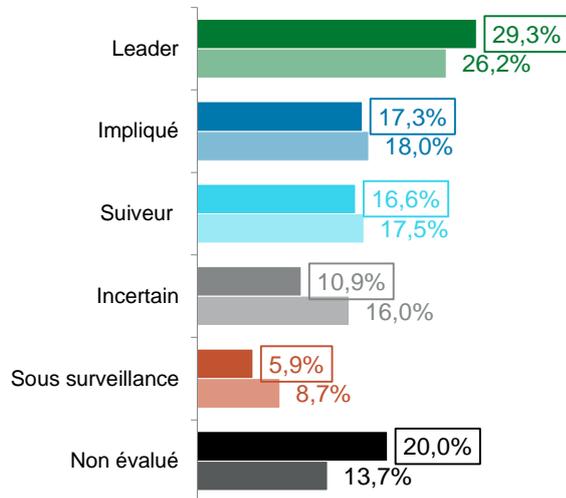
L'ensemble des répartitions est exprimé en pourcentage des encours émetteurs privés.

La répartition par catégories ISR des émetteurs privés était la suivante :

**Catégories ISR du portefeuille**

% des encours des émetteurs privés

2021 2020

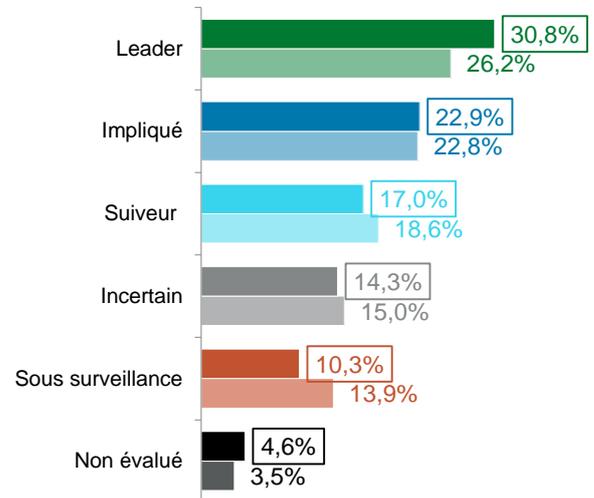


Source : OFI AM, au 31/12/2021

**Catégories ISR de l'indice**

% des encours des émetteurs privés

2021 2020



Source : OFI AM, au 31/12/2021

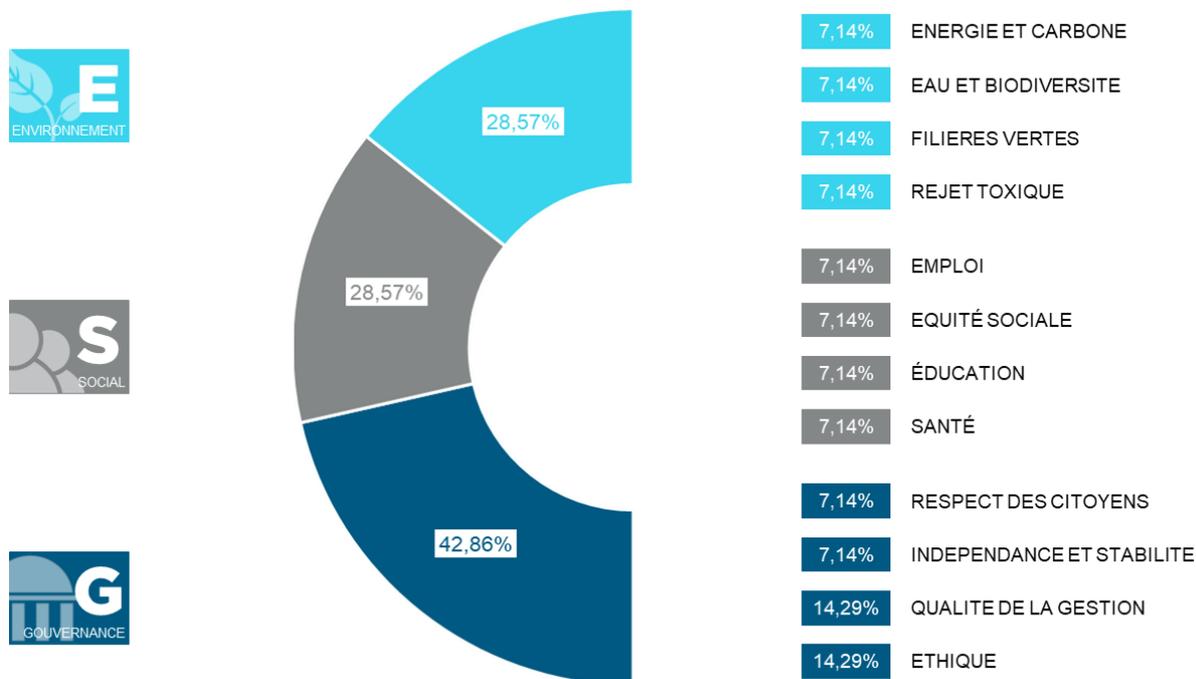
Les émetteurs privés en catégorie ISR « Sous Surveillance » sur l'encours global du portefeuille :

Émetteur	Part du portefeuille (%)
BARCLAYS BANK	0.7%
FORD MOTOR CREDIT COMPANY	0.3%
FMARC DE LACHARRIERE FIMALAC	0.3%
SECURITAS	0.2%
...	...
<b>TOTAL</b>	<b>4%</b>

**NB : Ce chiffre de 4 % rapporté à l'ensemble du portefeuille correspond aux 5.9% rapportés à la poche des émetteurs privés.**

**f) Émetteurs publics : analyse ESG**

La méthodologie d’analyse ESG repose sur une évaluation des résultats obtenus par chaque émetteur public pour l’ensemble des 12 critères ESG comme suit :



Cette analyse se traduit par une notation de chaque émetteur public. Les résultats obtenus sont ensuite classés au sein d’un univers comprenant les pays de l’OCDE et cinq pays d’Europe orientale, selon leur niveau de performances ESG. Ce classement se traduit par l’attribution d’un Score sur une échelle de 0.5 à 5 (5 correspondant à la meilleure performance).

Une catégorie ISR (Investissement Socialement Responsable) est ensuite affectée à chaque émetteur public, au sein de l’ensemble des émetteurs couverts par une analyse ESG :

- LEADERS Les plus avancés dans la prise en compte
- IMPLIQUES Actifs dans la prise en compte des enjeux ESG
- SUIVEURS Enjeux ESG moyennement gérés
- INCERTAINS Enjeux ESG faiblement gérés
- SOUS SURVEILLANCE Retard dans la prise en compte des enjeux ESG

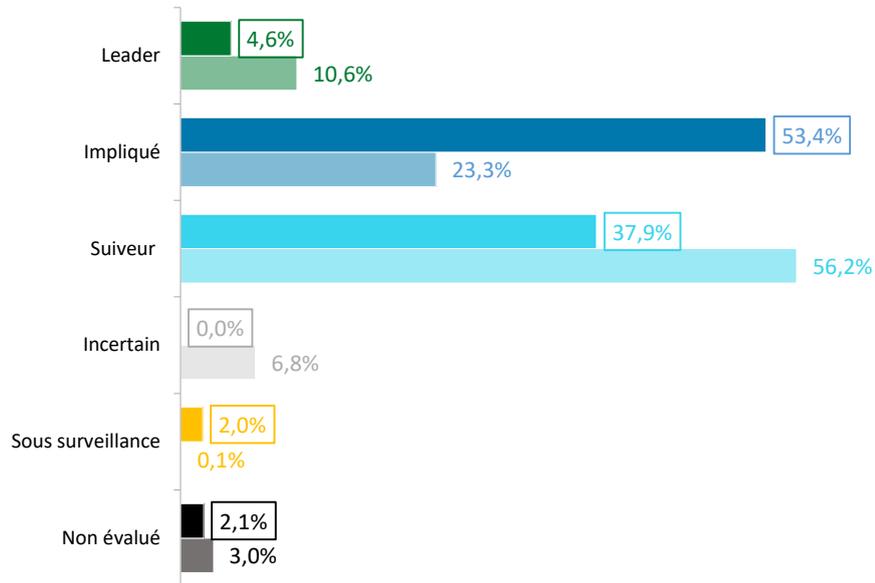
Résultats de l’analyse au 31 décembre 2021

L’ensemble des répartitions est exprimé en pourcentage des encours émetteurs publics.

Par rapport à l’année précédente, l’évolution de cette répartition par catégories s’établit comme suit :

Évolution des niveaux de catégories ISR États

2021 2020



Source : OFI AM, au 31/12/2021

Les émetteurs États en catégorie ISR « Sous Surveillance » sur l’encours global du portefeuille :

Émetteur	Part du portefeuille (%)
FMS WERTMANAGEMENT	0.00003%
DEXIA CREDIT LOCAL	0.00001%
TOTAL	0.00003%

3. Moyens d’information utilisés par la CAPSSA

Ce rapport est disponible sur le site Internet de notre entité.

Par ailleurs, nos assurés sont informés sur la nature des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) pris en compte dans notre politique d’investissement via notre rapport annuel, également disponible sur notre site Internet

4. Liste des produits Article 8 et 9 (SFDR)

a) Périmètre transparisé

ARTICLE 8	
ISIN	FINANCIAL PRODUCT
FR0007442496	RMM COURT TERME C
FR0013248390	CANDRIAM MONETAIRE SICAV
FR0013095312	AMUN.EURO LIQUID.SRI I2 FCP 3D
FR0010251660	AMUN.EURO LIQUID.SRI IC FCP 3D
FR0000287716	BNPP MONEY 3M IC SI.REGPT 3DEC
FR0013368065	CM-AM MONEP.IC23D
FR0000009987	UNION + SI.3DEC
FR0000008997	OFI RS LIQUIDITES C/D
FR0010885236	OSTRUM SRI MONEY P.IC FCP 4DEC
FR0000003964	SG MONETAIRE PLUS I SI.4DEC
FR0010089649	SW.L.FDS F MON.M.EUR.I SI.3DEC
FR0010632364	METROPOLE F-METR EURO SRI-A
LU1694789378	DNCA INVEST SICAV - ALPHA BONDS I CAPITALISATION
FR0007075122	OSTRUM SRI MONEY IC FCP 5DEC
FR0013016615	AMUNDI TRESO EONIA ISR FCP PARTS -I2- 3 DECIMALES
FR0013067790	AUREUS FCP PARTS -I2 C 3 DECIMALES
FR0010830844	AMUNDI - AMUNDI 12 M
FR0012903250	BFT AUREUS ISR P EUR C
FR0010582452	GROUPAMA MONETAIRE-IC
FR0013016607	AMUNDI AMUNDI TRESO 3 MOIS FCP PARTS -I2- 3 DECIMALES
FR0000989626	GROUPAMA TRESOR
LU0094219127	BNPP INSTICASH EUR 1D SHORT TERM VNAV
FR0007078829	METROPOLE F-M AVENIR EUROP-A
FR0013113222	CANDRIAM MONETAIRE SICAV
FR0010885236	OSTRUM SRI MONEY PLUS FCP
FR0013095312	AMUNDI EURO LIQUIDITY SRI
FR0010313742	ALCIS ALPHA OBLIGATION CREDIT
FR0011451905	ALCIS AOC PART I
FR0007074919	FEDERAL SUPPORT C
LU0562498773	AMUNDI MONEY MARKET FUND SICAV - SHORT TERM (EUR) CAPITALISATION -IV-
FR0011060870	SWISS LIFE ASSET MANAGEMENT (FRANCE) SHORT TERM EURO
LU0094219127	BNPP IC EU1DSTV IC SHS I CAPITALISATION
FR0010337667	BNP PARIBAS CASH INVEST I
FR0007075122	OSTRUM SUSTAINABLE TERSORERIE FCP
LU1840467333	SATELLITE EVENT-DRIVEN SEEDER

## Rapport Article 29 – Loi énergie climat

---

FR0011528330	CM AM MONETAIRE CT IC FCP
FR0011408798	AMUNDI 3M - E
FR0010482042	BNP PARIBAS MONE ETATS I
FR0000985558	AVIVA MONETAIRE ISR CT PART C FCP
FR0010956581	AXA COURT TERME I
FR0010985945	VIVIENNE OUESSANT A
FR0014005XL2	AMUNDI EURO LIQ SHORT TERM SRI - Z
FR0011375989	OSTRUM 12-18 MOIS-I
FR0013418662	LFR INCLUSION RESPONSABLE-L
FR0010914572	ALLIANZ EURO OBLIG C T ISR-I
LU1611032092	G FUND-AVENIR SMALL CP EU-IC
FR0013267663	HUGAU MONETERME-I
FR0013016607	AMUNDI EURO LIQUIDITY RATED SRI I2 (C)
FR0011580042	ABN AMRO CANDRIAM SUST TREASURY
FR0013067790	BFT AUREUS ISR - I2 (C)
FR0013016615	AMUNDI EURO LIQ SHORT TERM SRI SRI-I2
FR0013280211	GAY-LUSSAC EUROPE FLEX PART A
FR0014005XL2	AMUNDI TRESO EONIA ISR FCP PARTS Z
FR0013067808	BFT MONETAIRE COURT TERME ISR -I2C-
FR0013358801	ATHYMIS ACG INDUSTRIE 4.0 FCP
FR0013228327	GAY-LUSSAC SMALLCAPS PART I
LU2022049022	RAYMOND JAMES JAMES FUNDS GAY LUSSAC SMICROCAPS
FR0010524777	MU UNITS FR LYXOR MSCI N EN ESG FI UCITS ETF
FR0007018239	TRUST.ROC FLEX A3D
FR0007038138	AMUNDI EUR.LIQ.RAT.SRI I-C3DEC
FR0000293714	OSTRUM CASH EURIBR-R C EUR
FR0000009946	CM-AM MONE PREMIUM (RC)
FR0010816421	SG MONETAIRE ISR FCP PARTS I
LU2022049295	RAYMOND JAMES FUNDS GAY LUSSAC SMICROCAPS
FR0010316216	TRUSTEAM OPT.B 3D
FR0013267663	HUGAU MONETERME I FCP
FR0011580042	ABN AMRO CANDRIAM SUSTAINABLE TREASURY FCP*
FR0010413583	CPR CASH -I-
LU0562498773	AMUNDI MMST (EUR)-IV
FR0010322438	NATEXIS EURO JOUR
FR0010529743	OSTRUM ISR CASH EONIA

**ARTICLE 9**

ISIN	FINANCIAL PRODUCT
LU2240057252	LONVIA CAPITAL
FR0010985804	TRUSTEAM ROC

**ARTICLE 6**

ISIN	FINANCIAL PRODUCT
FR0007054358	LYXOR EURO STOXX 50 DR UCITS ETF

Pourcentage des fonds Article 8 et Article 9 sur l'encours total des OPC du portefeuille :

TYPE	ENCOURS	% ENCOURS OPC
ARTICLE 8	39 770 517.54	78.22%
ARTICLE 9	6 137.62	0.01%
ARTICLE 6	919.24	0.002%
INFORMATION NON DISPONIBLE	11 069 579.22	21.77%
ENCOURS TOTAL	50 847 153.61	100.00%

**b) Périmètre lignes directes**

**ARTICLE 8**

ISIN	FINANCIAL PRODUCT
FR0013387107	GREEN AND IMPACT BOND France
FR0010251660	AMUNDI CASH CORPORATE IC
FR0013113222	CANDRIAM MONETAIRE SICAV Action V
FR0000931362	ESSOR USA OPPORTUNITES P
FR0010589325	GROUPAMA AVENIR EURO

## Rapport Article 29 – Loi énergie climat

FR0013267663	HUGAU MONETERME I
FR0007078811	METROPOLE SELECTION A
LU0823403356	BNP PARIBAS FUNDS EUROPE EMERGING EQUITY CC
LU0265293521	BNP PARIBAS FUNDS TURKEY EQUITY CC
FR0012403855	SILVER AUTONOMIE
FR0010089649	SLF (F) MONEY MARKET EURO I
FR0000979825	CM CIC CASH C
LU2008303005	MIRABAUD - CONVERTIBLE BONDS GLOBAL I1H C
LU0223258764	BNPP LDI SOLUTION DURATION MATCHING ALL MATURITIES

### ARTICLE 9

ISIN	FINANCIAL PRODUCT
LU0377296479	SLF ACTIVE SOLAR
FR0013073731	BEST BUSINESS MODELS IC
LU0190161025	PICTET BIOTECH - HP EUR
FR00140032U2	AESCUAPE IC

### ARTICLE 6

ISIN	FINANCIAL PRODUCT
FR0000011959	ALLIANZ IMMO ACC
FR0011556828	AMUNDI ACTIONS PME C
FR0007477146	AMUNDI GLOBAL MACRO 2 I
FR0000438707	CANDRIAM RISK ARBITRAGE C
FR0011006220	H2O VIVACE
FR0010042176	OSTRUM ACTIONS EURO MICRO CAPS

Pourcentage des fonds Article 8 et Article 9 sur l'encours total des OPC non transparisés du portefeuille :

TYPE	ENCOURS	% ENCOURS OPC
ARTICLE 8	559 783 383.03	55.76%
ARTICLE 9	25 866 741.66	2.58%
ARTICLE 6	19 720 977.84	1.96%
INFORMATION NON DISPONIBLE	398 553 177.59	39.70%
ENCOURS TOTAL OPC	1 003 924 280.12	100.00%

5. Pourcentage des obligations green, social et sustainable sur l'encours total du portefeuille :

TYPE	ENCOURS	% DU PORTEFEUILLE
GREEN	14 469 910.95	1.29%
SOCIAL	909 214.57	0.081%
SUSTAINABLE	284 983.55	0.025%

6. Prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans le processus de prise de décision pour l'acquisition de nouveaux produits financiers par les entités mentionnées aux articles L. 310-1-1-3 et L. 385-7-2 du Code des Assurances.

De façon systématique, notre organisme inclut dans le processus de choix des prestataires financiers une évaluation sur des critères ESG. Lors de la sélection des sociétés de gestions déléguées, nous intégrons déjà, parmi les critères, la qualité de signataire des PRI. Nous privilégions systématiquement les sociétés de gestion ayant signé les PRI.

7. Adhésion de l'entité, ou de certains produits financiers, à une charte, un code, une initiative ou obtention d'un label sur la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance, ainsi qu'une description sommaire de ceux-ci, en cohérence avec le D) du 2 de l'article 4 du règlement mentionné ci-dessus.

Notre organisme soutient la démarche des principes d'investissement responsable de l'ONU.

## II. Moyens internes pour contribuer à la transition

1. Ressources financières, humaines et techniques : part et % temps plein, budget de données, investissements dans la recherche, prestataires externes et fournisseurs de données

Depuis plusieurs années, notre Organisme travaille avec des prestataires externes, MORNINGSTAR, OFI-AM.

Ces travaux portent notamment sur l'analyse quantitative et qualitative de nos actifs.

Plus récemment, nous sollicitons l'équipe du pôle ESG d'OFI-AM pour l'analyse ESG de notre portefeuille.

## III. Gouvernance de l'ESG au sein de l'entité

1. Connaissances, compétences et expérience des instances de gouvernance, notamment des organes d'administration, de surveillance et de direction, en matière de prise de décision relatives à l'intégration des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans la politique et la stratégie d'investissement de l'entité et des entités que cette dernière contrôle le cas échéant.

Le bureau et le comité d'audit sont les organes d'administration, de surveillance et de direction en matière de prise de décisions relatives à l'intégration des critères ESG dans les activités de notre organisme. Il est composé en partie par des membres avec une longue expérience professionnelle dans le secteur de la finance et donc des enjeux ESG qui s'y jouent. Notre entité organise également périodiquement des formations, assurés par des prestataires externes, pour s'assurer que ses administrateurs sont au fait des derniers développements sur le sujet.

## IV. Stratégie d'engagement et politique de vote

### 1. Stratégie d'engagement auprès des sociétés de gestion

Lors de la sélection des sociétés de gestions déléguées, nous intégrons déjà, parmi les critères, la qualité de signataire des PRI. Nous privilégions systématiquement les sociétés de gestion ayant signé les PRI.

### 2. Stratégie d'engagement auprès des émetteurs

Classes d'actifs : Les investissements ont fait l'objet d'une évaluation ESG sous réserve de disponibilité des informations et de l'existence de méthodologies. Le périmètre analysé comprend les investissements en valeurs mobilières directes (actions, obligations).

Notre organisme, utilise depuis mars 2002 les recommandations de l'université de Yale. Tout nouvel investissement doit passer le filtre Yale, aucun investissement pour des titres notés F, D et C ne sont réalisés. (exemples : Auchan, EDF... impactés par le conflit Russie - Ukraine).

Politique de vote :

Notre organisme ne détient pas d'actions directement et en conséquence ne formalise pas de politique de vote. Elle s'assure néanmoins que les politiques des gérants délégués sont conformes à ses valeurs et à ses intérêts.

### 3. Décisions prises en matière de stratégie d'investissement, notamment en matière de désengagement sectoriel

Notre organisme, conscient que les différents niveaux de pratique de RSE des émetteurs sur les questions Environnementales, Sociales et de Gouvernance constituent des risques nécessitant un suivi, étudie trimestriellement, un rapport fourni par un gérant d'actifs sur toutes controverses portant sur le comportement des émetteurs qui composent notre portefeuille de titres détenus en direct.

Nous effectuons un suivi régulier de la qualité ESG de notre portefeuille et avons défini des émetteurs qui ne pourront, en l'état actuel de leurs pratiques de RSE (controverses particulièrement graves ou répétées), faire l'objet d'aucun investissement supplémentaire ou dont les titres seront cédés dès que les conditions de marché le permettent.

Notre entité a fait le choix il y'a quelques années d'exclure totalement certains secteurs de son univers d'investissement et d'orienter au mieux ces flux vers des investissements à teneur environnementale ou sociale. Dans ce cadre, notre organisme a participé au financement d'un programme d'investissement dans des infrastructures vertes en France, en particulier dans des centrales photovoltaïques et éoliennes mais aussi dans la biomasse.

## V. Encours des énergies fossiles

### ■ Activités liées au charbon thermique ou « Part Brune »

Ces activités concernent les émetteurs privés exploitant du charbon thermique, ou produisant de l'énergie à base de charbon thermique. Depuis 2019, cette analyse a été affinée en ajoutant à l'identification en fonction du niveau du chiffre d'affaires, l'identification en fonction de la capacité de production, et/ou de l'implication éventuelle dans le développement de nouvelles capacités de production d'électricité à base de charbon thermique. Les éventuels engagements de sortie du charbon, et/ou les engagements pris dans le cadre de l'initiative « Science Based Targets » sont également pris en considération. Trois niveaux de « Part brune » sont désormais distingués :

Producteurs d'électricité à base de charbon thermique	Chiffre d'affaires ou production d'énergie ou capacité installée ≥	Capacité installée ≥	Expansion (nouvelles capacités) ≥
Part brune 1	30 %	10 GW	>300 MW
Part brune 2	20 %	5 GW	
Part brune 3	10 %		

Exploitation charbon thermique	Chiffre d'affaires ≥	Production annuelle (millions de tonnes) ≥	Expansion (nouvelles mines)
Part brune 1	30 %	10	Oui
Part brune 2	20 %	20	
Part brune 3	10 %		

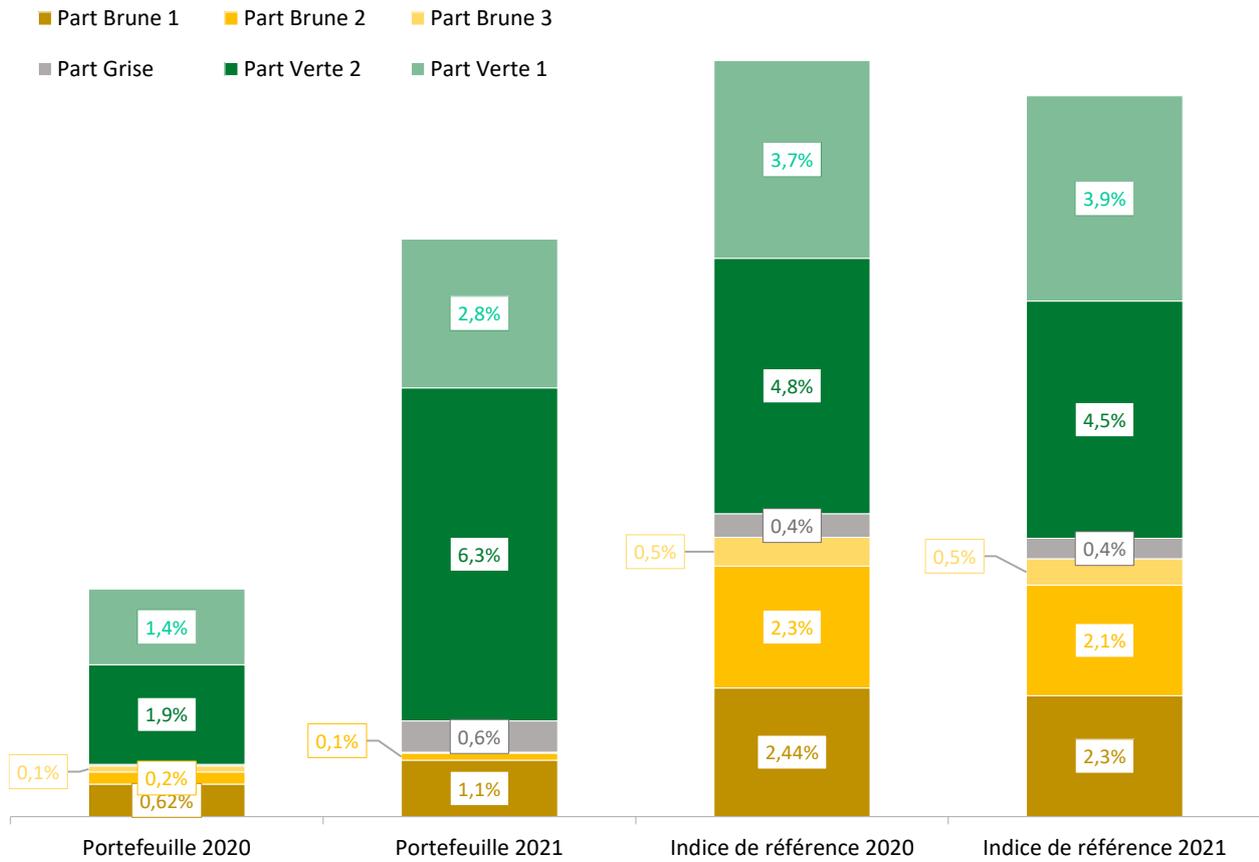
### ■ Activités dans les technologies vertes ou « Part Verte »

Ces activités concernent les émetteurs proposant des solutions dans les technologies « vertes », pour un montant significatif de leur chiffre d'affaires (10 % minimum). Depuis fin 2019, ces activités sont déterminées dans le présent rapport en utilisant la nomenclature adoptée pour le Label « Greenfin », par exemple : Energies renouvelables, Agriculture durable, Bâtiments verts, Centre de données fonctionnant aux énergies renouvelables, Processus industriels éco-efficaces, Réduction de la pollution... Le terme de « Part verte 1 » désigne les émetteurs identifiés comme ayant un Chiffre d'Affaires de plus de 50 % dans ces activités, et celui de « Part verte 2 » ceux dont le chiffre d'affaires est compris entre 10% et 50 %.

### ■ « Part grise »

Ce terme « Part grise » désigne les émetteurs répondant simultanément aux définitions des Part Verte et Part Brune ci-dessus, ainsi que les éventuelles obligations vertes ou green bonds émis par des sociétés ayant par ailleurs des activités utilisant le charbon thermique. Il peut s'agir par exemple d'un producteur d'électricité finançant des capacités de production d'énergies renouvelables via une obligation « verte », mais ayant toujours une partie de sa production réalisée via des centrales thermiques à charbon.

Le graphique ci-après représente le pourcentage d'encours d'émetteurs privés en portefeuille :



Source : OFI AM, au 31/12/2021

## VI. Calcul de l'alignement sur les Accords de Paris

### 1. Target score scope 1, 2 & 3

#### Définition

Les émissions Carbone ou émissions de GES (Gaz à Effet de Serre), exprimées en tonnes équivalent CO<sub>2</sub>, sont des données qui proviennent soit des entreprises – directement ou via des déclarations faites au Carbon Disclosure Project, soit des données estimées par un prestataire (MSCI).

Ces émissions comportent trois catégories (Source : ADEME – opérateur de l'État pour accompagner la transition écologique et énergétique) :

- Émissions directes de GES (ou SCOPE 1) : Émissions directes provenant des installations fixes ou mobiles situées à l'intérieur du périmètre organisationnel, c'est-à-dire émissions provenant des sources détenues ou contrôlées par l'organisme comme par exemple : combustion des sources fixes et mobiles, procédés industriels hors combustion, émissions des ruminants, biogaz des centres d'enfouissements techniques, fuites de fluides frigorigènes, fertilisation azotée, biomasses...
- Émissions à énergie indirectes (ou SCOPE 2) : Émissions indirectes associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée pour les activités de l'organisation.
- Autres émissions indirectes (ou SCOPE 3) : Les autres émissions indirectement produites par les activités de l'organisation qui ne sont pas comptabilisées au 2 mais qui sont liées à la chaîne de valeur complète comme par exemple : l'achat de matières premières, de services ou autres produits, déplacements des salariés, transport amont et aval des marchandises, gestions des déchets générés par les activités de l'organisme, utilisation et fin de vie des produits et services vendus, immobilisation des biens et équipements de productions...

#### Méthodologie

Le pourcentage de réduction intrinsèque du portefeuille est calculé sur la base des objectifs déclarés par les entreprises. Ce pourcentage correspond à la réduction moyenne entre l'année civile précédente et 2030 pondéré par le poids de chaque émetteur au sein du portefeuille.

Afin de normaliser les objectifs, plusieurs informations sont prises en compte, telles que les dates de début et de fin, les scopes d'émission applicables et le niveau de réduction.

Une vision conservatrice est appliquée lorsque plusieurs objectifs sont annoncés, les objectifs à plus court terme sont retenus prioritairement par rapport aux ambitions 2050.

Pour évaluer l'alignement de la stratégie d'investissement avec les objectifs de l'Accord de Paris, OFI Asset Management utilise un indicateur fourni par MSCI qui trace les objectifs de réduction des GES communiqués par les entreprises en valeur absolu sur le total des émissions d'une entreprise, à savoir le scope 1,2 et 3. Le pourcentage de réduction intrinsèque (ou décarbonisation naturelle) du portefeuille est calculé sur la base des objectifs déclarés par les entreprises. Ce pourcentage correspond à la réduction moyenne entre l'année civile précédente et 2030 pondéré par le poids de chaque émetteur au sein du portefeuille.

2. Scénario d'alignement sur objectif des 1,5°C (Scope 1 & 2)

<b>Réduction de 2021 à 2030</b>									
En % de montant d'émissions carbone	23.9%								
<b>Couverture du portefeuille</b>									
En % du montant total de l'actif émetteurs privés	27.7%								
<b>Baisse annuelle</b>									
En %	-3.0%								
	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	<b>2029</b>	<b>2030</b>
<b>Réduction vs 2021</b>	-3.0%	-5.9%	-8.7%	-11.4%	-14.1%	-16.6%	-19.1%	-21.5%	-23.9%
En €									

Source : OFI AM, MSCI, 31/12/2021

3. Scénario d'alignement sur objectif des 1,5°C (Scope 1, 2 & 3)

<b>Réduction de 2021 à 2030</b>									
En % de montant d'émissions carbone	13.3%								
<b>Couverture du portefeuille</b>									
En % du montant total de l'actif émetteurs privés	30.5%								
<b>Baisse annuelle</b>									
En %	-1.6%								
	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	<b>2029</b>	<b>2030</b>
<b>Réduction vs 2021</b>	-1.6%	-3.1%	-4.6%	-6.1%	-7.6%	-9.1%	-10.5%	-11.9%	-13.3%
En €									

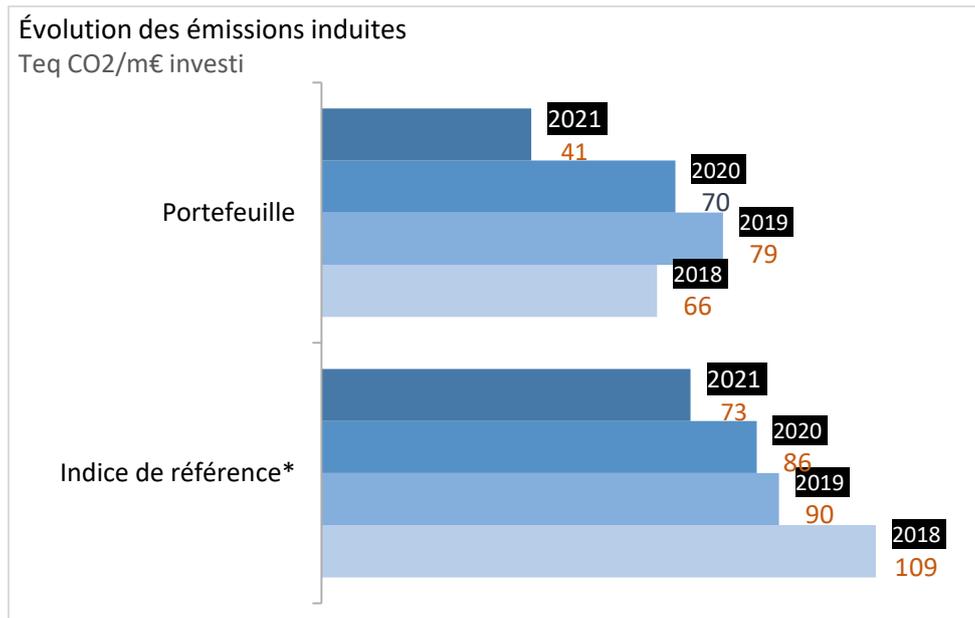
Source : OFI AM, MSCI, 31/12/2021

4. Émissions induites (Scopes 1 & 2)

a) Émetteurs privés

Le calcul des émissions induites a pour objectif d'évaluer les émissions générées de manière indirecte par un investisseur via les entreprises qu'il finance. Elles sont exprimées en tonnes équivalent CO2 par million d'euro investi.

Mode de calcul : 
$$\text{Encours détenu} \times \frac{\text{Total des émissions carbone de la société}}{\text{Total du passif de la société (m€)}}$$



Source : OFI AM, au 31/12/2021

\* Indice de référence : BofAMerrill Lynch Euro Corporate Index

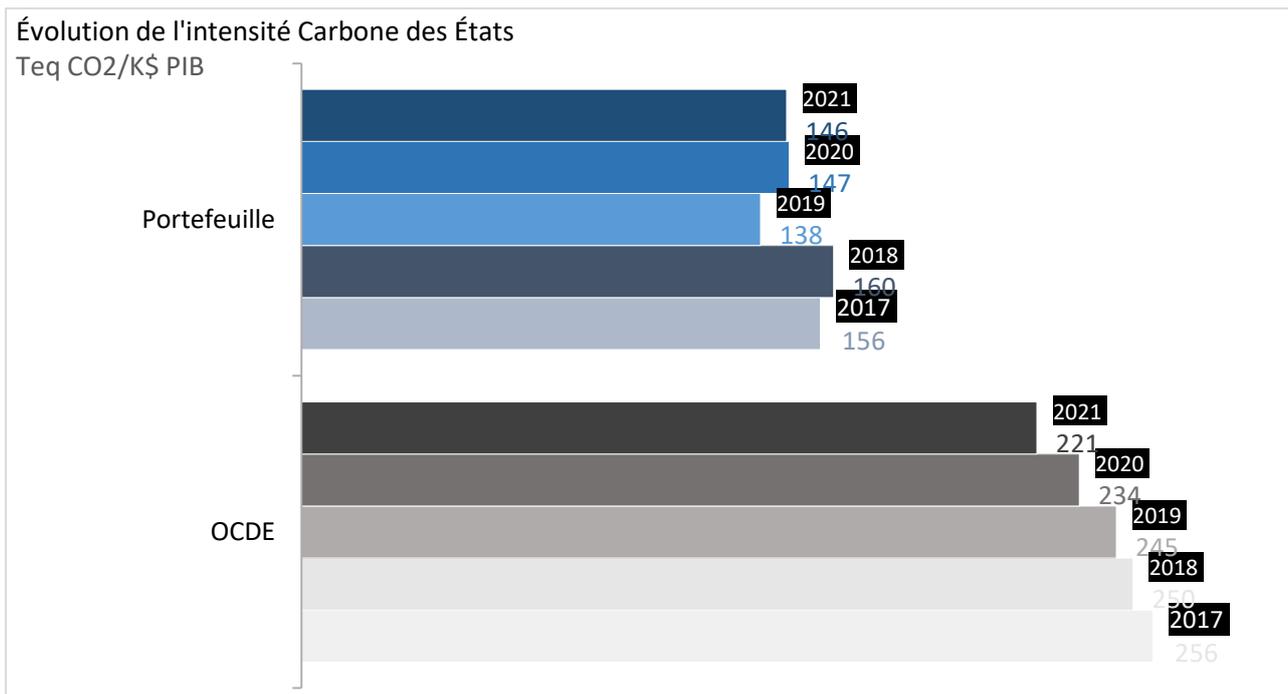
Principaux contributeurs :

Émetteur	Émission financées (Teq CO2/m investi)	Part du portefeuille (%)
HEIDELBERGCEMENT	3.76	0.19%
ENEL FINANCE INTERNATIONAL	2.07	0.47%
ARCELORMITTAL	1.74	0.07%
UNIPER	0.93	0.08%
AIR LIQUIDE	0.81	0.13%
<b>TOTAL</b>	<b>9.30</b>	<b>0.94%</b>

#### a) Émetteurs Etats

Sur les émetteurs publics, l'intensité carbone est estimée à partir de données émissions carbone des émetteurs publics publiées par l'AIE et Eurostat. Ces données sont disponibles pour l'ensemble des pays de l'OCDE et sont exprimées en tonnes équivalent CO2 par millier de dollars de PIB. La moyenne pondérée des obligations d'émetteurs publics détenues en portefeuille est comparée à la moyenne des pays de l'OCDE<sup>1</sup> :

<sup>1</sup> Les données de référence de l'OCDE ont été recalculées partir de <http://globalcarbonatlas.org/en/CO2-emissions>



Source : OFI AM, au 31/12/2021

Face aux risques de transition, la mesure de l’empreinte carbone des placements a constitué une première approche adoptée par de nombreux investisseurs.

Cette mesure ne représente qu’une photographie statique à un instant t, illustrant les décisions passées, mais ne délivre pas d’informations sur la dynamique enclenchée. En effet, la baisse des émissions carbone ne suffit pas à adresser l’enjeu climat et peut éventuellement conduire à une politique d’investissement qui abaisserait ses émissions sans contribuer à la transition énergétique. De nombreux secteurs présentent en effet une empreinte carbone faible sans apporter de solutions directes.

Pour prendre en compte la contribution des entreprises à la transition énergétique et écologique et pour adopter une vision tournée vers l’avenir, l’alignement du portefeuille sur une trajectoire bas carbone peut constituer une approche plus appropriée.

Nos actions passaient d’incités les gérants des fonds ayant des titres contenant des émissions induites élevées, nous permettent les améliorations constatées (dernière exemple en 2020 : la sortie de la société VICAT).

## VII. Biodiversité

Les indicateurs utilisés pour représenter l’empreinte biodiversité du portefeuille proviennent du « Global Biodiversity Score (GBS) ». Afin d’évaluer l’empreinte des entreprises sur la biodiversité, le GBS étudie la contribution des activités économiques aux pressions sur la biodiversité et en déduit les impacts sur la biodiversité. Une approche hybride est utilisée pour tirer parti des meilleures données disponibles à chaque étape de l’évaluation. Des données sur les achats ou liées à des pressions (changements d’affectation des sols, émissions de gaz à effet de serre...) peuvent ainsi être utilisées pour affiner les évaluations.

Le GBS utilise des outils évalués par des pairs tels qu’EXIOBASE, un modèle entrées-sorties multirégional étendu à l’environnement, ou GLOBIO, pour relier l’activité, les pressions et les impacts.

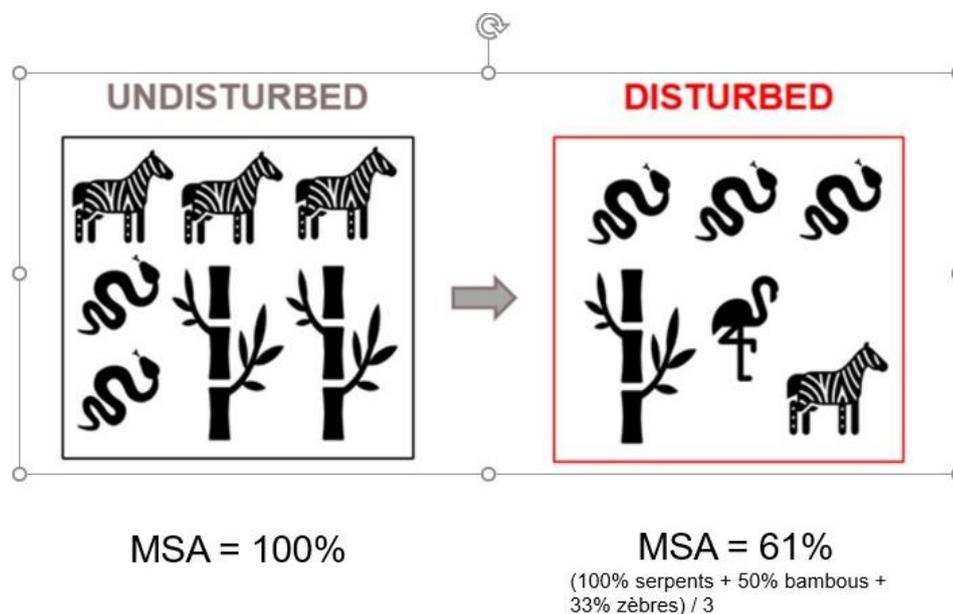
### 1. Mean Species Abundance (MSA)

L’indicateur de mesure d’empreinte biodiversité choisi par OFI Asset Management est le « Mean Species Abundance » (MSA).

Le MSA est un indicateur qui exprime l’abondance relative moyenne des espèces originelles par rapport à leur abondance dans des écosystèmes non perturbés. Cet indicateur a été proposé dans le cadre du développement du modèle GLOBIO392, dont l’objectif est de simuler l’impact de différents scénarios de pressions humaines sur la biodiversité. Le MSA est développé par PBL, l’institut environnemental néerlandais qui a développé GLOBIO. Cet indicateur est reconnu par IPBES.

Les valeurs de MSA vont de 0% à 100%, 100% représentant un écosystème intact non perturbé.

A titre indicatif, en 2010, l’indicateur de biodiversité « Mean Species Abundance » (MSA) était, au niveau mondial estimé à 68%. En 2018, le MSA était à 63% contre une limite planétaire fixée à 72%.



Source : Formation GBS Training Level 1

## 2. Indicateur de diversité des espèces : MSA.km<sup>2</sup>

Le MSA.km<sup>2</sup> est une unité de mesure du Global Biodiversity Score (GBS), représentant la surface en km<sup>2</sup> théorique impactée pour un facteur de 0% de MSA.

Dans le Biodiversity Impact Analytics, le score agrégé de MSA.km<sup>2</sup>, est donné pour quatre indicateurs qui sont Aquatic Dynamic, Aquatic Static, Terrestrial Dynamic et Terrestrial Static.

**MSA 0%**



**MSA 100%**



## 3. Score biodiversité MSA.km<sup>2</sup> dans les milieux aquatiques et terrestres

BIODIVERSITY REALM	ACCOUNTING CATEGORY	AGGREGATED SCORE MSA.KM2		
		PORTEFEUILLE	INDICE DE RÉFÉRENCE	
AQUATIC	DYNAMIC	Impact (perte en biodiversité) de l'entreprise sur le milieu aquatique (eau douce) / Contribution de la Composante Dynamique (année courante ou flux) du titre en portefeuille	0.03	0.04
	STATIC	Impact (perte en biodiversité) de l'entreprise sur le milieu aquatique (eau douce) / Contribution de la Composante Statique (cumulée ou stock) du titre en portefeuille	2.31	3.41
TERRESTRIAL	DYNAMIC	Impact (perte en biodiversité) de l'entreprise sur le milieu terrestre / Contribution de la Composante Dynamique (année courante ou flux) du titre en portefeuille	1.89	2.11
	STATIC	Impact (perte en biodiversité) de l'entreprise sur le milieu terrestre / Contribution de la Composante Statique (cumulée ou stock) du titre en portefeuille	32.16	45.30

Source: BIA-GBS, Global Biodiversity Score 1.2.2, December 2021, C4F

Les résultats correspondent à la surface en km<sup>2</sup> théorique impactée pour un facteur de 0% de MSA que finance la CAPSSA au cours d'une année (dynamic), ainsi qu'au cumulé (static), dans les milieux aquatiques (eau douce) et terrestre, par le biais de ses différents investissements.

Ainsi, la CAPSSA finance des émetteurs ayant un impact cumulé (static) dans le milieu terrestre de 32.16 km<sup>2</sup> pour un facteur de 0% de MSA, soit un peu moins de la taille de Lille (34.8km<sup>2</sup>) sur laquelle la biodiversité des espèces d'origine a complètement disparu.

## VIII. Gestion des risques

### 1. Analyses des controverses ESG (indicateurs)

- Le terme de « controverse ESG » désigne tout débat qui survient entre une ou plusieurs entreprises et l'une au moins de leurs parties prenantes, concernant les domaines Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance.
- L'analyse des controverses est réalisée au regard des principes du développement durable et des principales conventions internationales, notamment la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, la déclaration universelle des droits de l'Homme, les conventions fondamentales de l'OIT, les Objectifs de développement durable, l'Accord de Paris sur le climat, ainsi que le Pacte Mondial de l'ONU.
- L'analyse des controverses est partie intégrante du processus d'analyse ESG : elle permet de confronter les déclarations et engagements de l'entreprise à ses pratiques. Cette analyse est réalisée de manière hebdomadaire

Les émetteurs sont classés en fonction des controverses ESG auxquelles ils sont confrontés sur une échelle comprenant 5 niveaux :

0	NÉGLIGEABLE	Absence de controverse significative identifiée
1	FAIBLE	Controverses d'impact limité et/ou ponctuelles
2	MOYEN	Controverses d'impact important mais limitées (dans le temps et dans l'espace)
3	ÉLEVÉ	Controverses d'impact très important et/ou présentant un caractère structurel
4	TRES ELEVE	Controverses majeures portant sur des fraudes, des atteintes aux droits humains ou des catastrophes environnementales

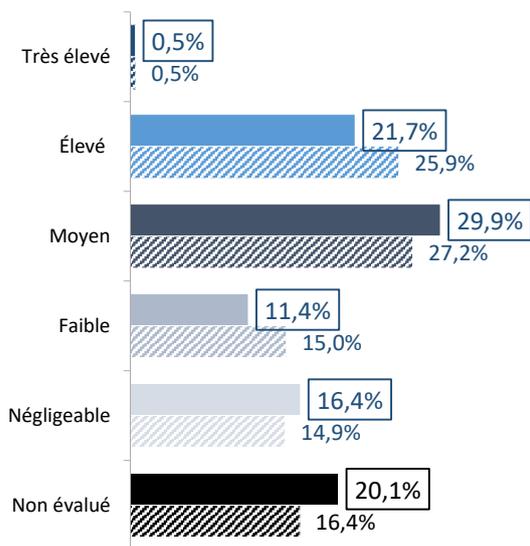
Les parties prenantes :



Par rapport à fin 2020, le niveau de controverses a évolué comme suit :

**Évolution du niveau de controverse des émetteurs privés du portefeuille**

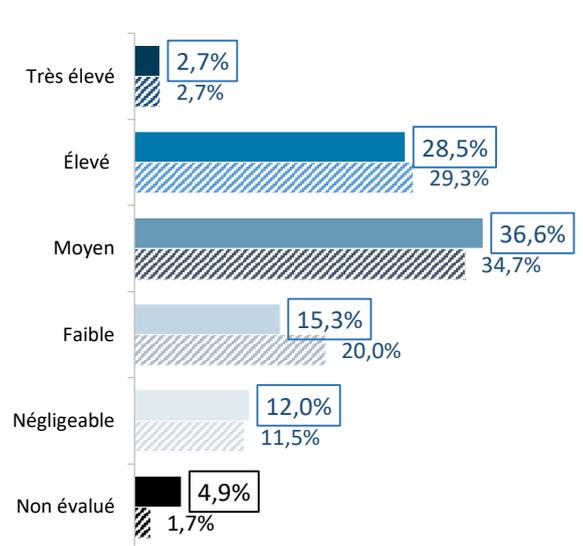
2021 2020



Source : OFI AM, au 31/12/2021

**Évolution du niveau de controverse des émetteurs privés de l'indice**

2021 2020



Source : OFI AM, au 31/12/2021

Liste des principaux émetteurs privés ayant un niveau de controverse « Très élevé » sur l'encours global du portefeuille :

Émetteur	Part du portefeuille (%)
DEUTSCHE BANK	0.133%
WESTPAC BANKING	0.070%
GLENCORE FINANCE EUROPE	0.068%
SHELL	0.058%
SHELL INTERNATIONAL FINANCE	0.035%
...	...
<b>TOTAL</b>	<b>0.4%</b>

Nous nous engageons comme les années précédentes à inciter les gérants des fonds dans lequel des titres sont en controverse très élevé à sortir ceux-ci de leurs portefeuilles.

## IX. Démarches d'amélioration et mesures correctives

1. Identification des opportunités d'amélioration de la stratégie actuelle et des actions concrètes correspondantes permettant d'améliorer la situation.

A ce jour, n'ont pu être réalisées les actions suivantes :

- a) La définition d'une trajectoire à horizon 2030 pour la préservation de la biodiversité.  
Il sera possible de définir une trajectoire pour la préservation de la biodiversité à l'horizon 2030 quand nous aurons un scénario de référence et des moyens pour y parvenir. L'objectif est fixé en référence à un scénario mondial qui aura été retenu.

En 2010, la COP10 avait adopté les 20 objectifs d'Aichi pour la période 2010-2020. 4 objectifs seulement ont été atteints partiellement. La COP15, commencée depuis 2020 et toujours en cours en 2022, cherche à réactualiser les objectifs d'Aichi pour la période 2020-2030. Un scénario a été ébauché par la COP15 qui suggère de ne plus perdre de la biodiversité après 2030. Cependant, ce scénario n'a pas encore été ratifié par les parties de la convention.

Concernant les moyens pour parvenir à cette trajectoire, la société pourra suivre les étapes recommandées par le Science-Based Targets for Nature (SBTN) que sont l'évaluation et le filtrage, comprendre et mettre des priorités, mesurer et déclarer, agir et faire un suivi. Aujourd'hui le présent rapport nous permet d'esquisser une réponse pour l'étape mesurer et déclarer. Mais notre analyse se repose sur des extrapolations sectorielles et les informations collectées directement et communiquées publiquement sur cet enjeu par les entreprises sont encore très limitées.

Pour conclure, nous avons besoin : d'avoir la publication d'un scénario mondiale de référence, d'améliorer la précision des indicateurs tels que le MSA.km<sup>2</sup> et de progresser sur les 3 autres étapes recommandées par le SBTN pour définir une trajectoire de préservation de la biodiversité à l'horizon 2030.

- b) La production du pourcentage d'actifs alignés sur la taxonomie européenne. Le nombre d'entreprises qui ont publié le pourcentage de leur chiffre d'affaires alignés avec la taxonomie européenne est extrêmement limité. En effet, l'obligation de publication de cette information par les grandes entreprises européennes n'est entrée en vigueur qu'à partir de l'exercice 2022, par conséquent cette information ne sera plus largement disponible qu'en 2023. Nous préférons publier cette information lorsqu'elle sera plus largement disponible.
- c) La mise en évidence du pourcentage de financement des énergies fossiles n'a été réalisée que pour ce qui concerne le charbon. Nous pourrions dans les prochaines années reporter une part de chiffre d'affaires couvrant l'ensemble des énergies fossiles, notamment sur le pétrole et gaz conventionnels et non conventionnels.
- d) L'appréciation des risques demande une distinction claire entre les principaux risques émanant des impacts causés par la stratégie d'investissement et les principaux risques émanant des dépendances à la biodiversité des actifs et activités dans lesquels l'entité a investi (double matérialité). Ces éléments sont à fournir de manière réglementaire à partir de 2023.

La biodiversité s'apprécie aussi en considérant la diversité des écosystèmes, des espèces et des gènes dans l'espace et le temps, ainsi que les interactions au sein de ces niveaux d'organisation entre eux. Dans notre mesure d'érosion de la biodiversité (MSA.km<sup>2</sup> Dynamic), nous mesurons l'impact (perte en biodiversité) de

l'entreprise sur le milieu terrestre, c'est une approximation d'érosion de la biodiversité annuelle du portefeuille concernant l'abondance relative moyenne des espèces originelles par rapport à leur abondance dans des écosystèmes non perturbés. Cependant, cet indicateur ne prend pas en compte le risque d'extinctions des espèces, ainsi que celui de perte de la diversification génétique. Des outils de mesure existent comme STAR (Species Threat Abatement and Restoration), ou ENCORE (Exploring Natural Capital Opportunities, Risks and Exposure), mais sont peu répandus à date et demandent encore à être explorés pour être appliqués à des processus de gestion.

De plus, nous ne disposons pas de toutes les données sur les principaux risques émanant des dépendances à la biodiversité des actifs dans lesquels l'entité a investi. Les entreprises n'ont, à ce jour, communiqué que de façon parcellaire, sur le sujet.

- e) Aucun objectif de réduction des gaz à effet de serre à horizon 2030 n'a été établi dans le présent rapport. En effet, nous jugeons que l'exhaustivité des objectifs communiqués par les entreprises peut être améliorée. Nous sommes convaincus que l'amélioration de la qualité et de la crédibilité des objectifs communiqués par les entreprises dans les prochaines années nous permettra d'établir une trajectoire cohérente.

## 2. Informations sur les changements stratégiques et opérationnels introduits.

Les changements stratégiques seront subséquents à la réalisation des actions nommées au point précédent.

## 3. Objectifs assortis d'un calendrier.

Un calendrier sera produit dès qu'un premier bilan sera établi, une trajectoire pourra alors être définie.

## X. Annexes

### 1. Liste Émetteurs Privés

Liste Emetteurs Privés, détaillé	% de portefeuille	Note ESG	Controverses	EF (privés) / IC (États)
<b>SOCIETE GENERALE</b>	1.7%	Leader	Moyen	0.1249588
<b>SCEA LAMOTHE BERGERON</b>	1.7%	NA	NA	NA
<b>EURONEXT</b>	1.3%	Suiveur	Negligeable	0.83083391
<b>BPCE</b>	1.3%	Suiveur	Moyen	0.05967429
<b>SMG FRANCE</b>	0.9%	NA	NA	NA
<b>AEGIDE</b>	0.9%	Leader	Negligeable	0.53102806
<b>BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL</b>	0.9%	Suiveur	Faible	0.40462534
<b>ING GROEP</b>	0.8%	Leader	Moyen	0.02130656
<b>BARCLAYS BANK</b>	0.7%	Sous Surveillance	Eleve	0.15949847
<b>CREDIT LYONNAIS</b>	0.7%	Implique	Eleve	0.05056734
<b>CREDIT SUISSE</b>	0.7%	Implique	Eleve	0.0483802
<b>HA UN 18</b>	0.7%	NA	NA	NA
<b>DP CAPITAL</b>	0.7%	NA	NA	NA
<b>BNP PARIBAS</b>	0.6%	Implique	Moyen	0.15797752
<b>NATWEST MARKETS</b>	0.6%	Leader	Eleve	0.17377102
<b>INTESA SANPAOLO</b>	0.6%	Implique	Eleve	0.09693274
<b>UNICREDIT</b>	0.6%	Suiveur	Eleve	0.26171774
<b>BARCLAYS</b>	0.6%	Incertain	Eleve	0.15594298
<b>BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA</b>	0.6%	Leader	Eleve	0.45058467
<b>ZURCHER KANTONALBANK</b>	0.6%	Implique	Moyen	0.02580832
<b>EMERAUDEV</b>	0.5%	NA	NA	NA
<b>CA CONSUMER FINANCE</b>	0.5%	NA	NA	NA
<b>NOMURA BANK INTERNATIONAL</b>	0.5%	Leader	Moyen	0.16496114
<b>AMCOR UK FINANCE</b>	0.5%	Suiveur	Negligeable	105.070533
<b>THERMO FISHER SCIENTIFIC FINANCE I</b>	0.5%	Incertain	Moyen	12.0911453
<b>NORDEA BANK ABP</b>	0.5%	Leader	Moyen	0.06880623
<b>BMW FINANCE</b>	0.5%	Implique	Moyen	4.14338651
<b>THE GOLDMAN SACHS GROUP</b>	0.5%	Leader	Eleve	0.20233433

<b>KBC GROEP</b>	0.5%	Leader	Moyen	0.32574337
<b>ENEL FINANCE INTERNATIONAL</b>	0.5%	Leader	Eleve	439.54826
<b>EIFFAGE</b>	0.5%	Suiveur	Moyen	17.6543176
<b>CAIXABANK</b>	0.4%	Leader	Moyen	0.01513742
<b>ALSTOM</b>	0.4%	Leader	Moyen	9.37884379
<b>ORANGE BANK</b>	0.4%	Implique	Eleve	12.2544143
<b>STANDARD CHARTERED BANK</b>	0.4%	Leader	Eleve	0.22806125
<b>CREDIT AGRICOLE</b>	0.4%	Implique	Eleve	0.05056734
<b>ITM ENTREPRISES</b>	0.4%	Suiveur	Eleve	NA
<b>MEDIOBANCA BANCA DI CREDITO FINANZIARIO</b>	0.4%	Implique	Faible	0.06262218
<b>TOYOTA MOTOR FINANCE NETHERLANDS</b>	0.4%	Suiveur	Moyen	13.801611
<b>LLOYDS BANK CORPORATE MARKETS</b>	0.4%	Leader	Moyen	0.15700099
<b>AT &amp; T</b>	0.4%	Incertain	Moyen	14.2605871
<b>LANDEV1 SA RL</b>	0.4%	NA	NA	NA
<b>EON</b>	0.4%	Leader	Moyen	77.5115151
<b>GRANDVISION FINANCE</b>	0.4%	Suiveur	Moyen	14.8340338
<b>BANCO SANTANDER</b>	0.3%	Implique	Eleve	0.22639399
<b>THE BANK OF NOVA SCOTIA</b>	0.3%	Leader	Moyen	0.15666835
<b>HSBC HOLDINGS</b>	0.3%	Leader	Eleve	0.19976162
<b>ATOS</b>	0.3%	Leader	Negligeable	5.5096788
<b>BECTON DICKINSON AND COMPANY</b>	0.3%	Suiveur	Moyen	7.80359855
<b>LA BANQUE POSTALE</b>	0.3%	Leader	Faible	0.2314536
<b>BANQUE PALATINE</b>	0.3%	NA	NA	NA
<b>FCA BANK</b>	0.3%	Implique	Moyen	NA
<b>THERMO ELECTRON CORPORATION</b>	0.3%	Incertain	Moyen	12.0911453
<b>DAIMLER INTERNATIONAL FINANCE</b>	0.3%	Suiveur	Eleve	8.31575397
<b>NEXITY</b>	0.3%	Leader	Negligeable	0.53102806
<b>EUROTITRISATION</b>	0.3%	Leader	Negligeable	0.53102806
<b>CARREFOUR BANQUE</b>	0.3%	Incertain	Moyen	36.0812566
<b>GOLDMAN SACHS INTERNATIONAL BANK</b>	0.3%	Leader	Eleve	0.20233433
<b>MIZUHO FINANCIAL GROUP</b>	0.3%	Leader	Eleve	0.15306036
<b>UBISOFT ENTERTAINMENT</b>	0.3%	Incertain	Moyen	4.87122868
<b>DASSAULT SYSTEMES</b>	0.3%	Leader	Negligeable	1.65643066
<b>FISERV WISCONSIN</b>	0.3%	Incertain	Negligeable	2.30023699
<b>BANK OF AMERICA CORPORATION</b>	0.3%	Incertain	Eleve	0.36509673
<b>VONOVIA</b>	0.3%	Leader	Faible	0.87702473
<b>KORIAN</b>	0.3%	Leader	Moyen	12.5305351

<b>LEASEPLAN CORPORATION</b>	0.3%	Implique	Negligeable	6.67701134
<b>FORD MOTOR CREDIT COMPANY</b>	0.3%	Sous Surveillance	Eleve	20.186075
<b>CREDIT SUISSE GROUP FUNDING GUERNSEY</b>	0.3%	Implique	Eleve	0.0483802
<b>STEF</b>	0.3%	Implique	Faible	NA
<b>FMARC DE LACHARRIERE FIMALAC</b>	0.3%	Sous Surveillance	Faible	NA
<b>SAVENCIA</b>	0.3%	NA	NA	NA
<b>NIBC BANK</b>	0.3%	Leader	Faible	NA
<b>MANOMANO</b>	0.3%	NA	NA	NA
<b>ALD</b>	0.3%	Leader	Negligeable	0.15870783
<b>COVIVIO</b>	0.2%	Leader	Negligeable	0.24420912
<b>BUREAU VERITAS</b>	0.2%	Leader	Faible	18.4441986
<b>TELECOM ITALIA</b>	0.2%	Implique	Eleve	11.3431188
<b>VATTENFALL</b>	0.2%	Leader	Moyen	NA
<b>BPIFRANCE</b>	0.2%	Leader	Moyen	NA
<b>MEDIOS</b>	0.2%	Leader	Negligeable	NA
<b>AXA BANQUE</b>	0.2%	Leader	Moyen	0.12889081
<b>SARTORIUS STEDIM BIOTECH</b>	0.2%	Incertain	Negligeable	15.3871361
<b>CONCENTRIC</b>	0.2%	NA	NA	NA
<b>TOYOTA MOTOR CREDIT CORPORATION</b>	0.2%	Suiveur	Moyen	13.801611
<b>DANAHER CORPORATION</b>	0.2%	Suiveur	Negligeable	6.06373848
<b>ARVAL SERVICE LEASE</b>	0.2%	Implique	Moyen	0.15797752
<b>ALPHABET</b>	0.2%	Incertain	Moyen	3.50392377
<b>AMERICAN HONDA FINANCE CORPORATION</b>	0.2%	Leader	Eleve	29.0680338
<b>UNIPHAR</b>	0.2%	Implique	Negligeable	58.6337462
<b>MALAGA</b>	0.2%	NA	NA	NA
<b>L OCCITANE INTERNATIONAL</b>	0.2%	Leader	Faible	NA
<b>SUMITOMO MITSUI FINANCIAL GROUP</b>	0.2%	Implique	Moyen	0.07465865
<b>COMMERZBANK</b>	0.2%	Implique	Moyen	0.1123597
<b>SECURITAS</b>	0.2%	Sous Surveillance	Moyen	27.677355
<b>LONZA GROUP</b>	0.2%	Leader	Moyen	117.839099
<b>STELLANTIS</b>	0.2%	Incertain	Eleve	34.2201053
<b>OPENSESAME</b>	0.2%	NA	NA	NA
<b>STEICO</b>	0.2%	Implique	Faible	NA

THALES	0.2%	Incertain	Moyen	7.36627017
CERTEGY	0.2%	Suiveur	Negligeable	1.17683015
SESA	0.2%	Incertain	Faible	2.69010533
PURPLE PROTECTED ASSET	0.2%	NA	NA	NA
EDUHOLDCO	0.2%	NA	NA	NA
LEGRAND	0.2%	Implique	Moyen	14.2007815
TAKEDA PHARMACEUTICAL COMPANY	0.2%	Suiveur	Moyen	5.50582918
ABBOTT IRELAND FINANCING DESIGNATED ACTIVITY COMPANY	0.2%	Incertain	Moyen	17.3842997
NEXUS	0.2%	NA	NA	NA
WINTERSHALL DEA FINANCEBV	0.2%	Suiveur	Eleve	222.817711
ID LOGISTICS GROUP	0.2%	Incertain	Negligeable	83.454156
ACEA	0.2%	Implique	Faible	85.250971
PSA BANQUE FRANCE	0.2%	Incertain	Eleve	34.2201053
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON	0.2%	Suiveur	Moyen	2.59480659
KNOWIT AB PUBL	0.2%	Suiveur	Negligeable	11.3521671
MATER PRIVATE HOSPITAL	0.2%	NA	NA	NA
SOCRAM BANQUE	0.2%	Sous Surveillance	Faible	NA
BARCLAYS BANK IRELAND	0.2%	Incertain	Eleve	0.15594298
OP YRITYSPANKKI	0.2%	NA	NA	NA
VOLKSWAGEN LEASING	0.2%	Sous Surveillance	Eleve	15.5100385
BANQUE EDEL	0.2%	NA	NA	NA
AUTOSTRADA PER L ITALIA	0.2%	Suiveur	Eleve	4.36163591
LANDESBANK BADEN WURTTENBERG	0.2%	Implique	Faible	NA
GAZPROM GAZ CAPITAL	0.2%	Sous Surveillance	Eleve	NA
GRUPPO MUTUIONLINE SPA IN BREVE GRUPPO MOL SPA O ANCHE MOL HOLDING	0.2%	Incertain	Faible	3.95973358
SANTANDER CONSUMER FINANCE	0.2%	Implique	Eleve	0.22639399
MICROSOFT CORPORATION	0.2%	Leader	Eleve	13.6939631
ACCORD	0.2%	Implique	Moyen	139.959724
AURORA	0.2%	NA	NA	NA
UBS	0.2%	Implique	Eleve	0.17696206
DANSKE BANK	0.2%	Incertain	Eleve	0.03091962
ALLIANZ BANQUE	0.1%	Leader	Moyen	0.26338009

<b>SEB</b>	0.1%	Suiveur	Faible	26.506001
<b>CITIGROUP</b>	0.1%	Incertain	Eleve	0.33365184
<b>IMCD</b>	0.1%	Implique	Negligeable	26.1599075
<b>HEIDELBERGCEMENT FINANCE LUXEMBOURG</b>	0.1%	Incertain	Moyen	2015.61597
<b>STRATEC</b>	0.1%	Suiveur	Negligeable	7.17744898
<b>MANPOWER WISCONSIN</b>	0.1%	Leader	Faible	5.53354102
<b>EUROFINS SCIENTIFIC</b>	0.1%	Implique	Faible	10.7027905
<b>REVIRAL</b>	0.1%	NA	NA	NA
<b>ORPEA</b>	0.1%	Suiveur	Negligeable	10.9669015
<b>NASDAQ OMX GROUP</b>	0.1%	Suiveur	Faible	2.80765223
<b>COFINIMMO</b>	0.1%	Leader	Negligeable	3.12401278
<b>HMS NETWORKS</b>	0.1%	Suiveur	Negligeable	1.66666667
<b>MINNESOTA MINING AND MANUFACTURING COMPANY</b>	0.1%	Implique	Eleve	146.588744
<b>SVENSKA HANDELSBANKEN</b>	0.1%	Leader	Negligeable	0.03138823
<b>IFT</b>	0.1%	NA	NA	NA
<b>CLARIANT</b>	0.1%	Leader	Faible	114.242815
<b>THE ROYAL BANK OF SCOTLAND</b>	0.1%	Leader	Eleve	0.17377102
<b>INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES</b>	0.1%	Leader	Negligeable	1.65643066
<b>ACHMEA BANK</b>	0.1%	NA	NA	NA
<b>SIEMENS</b>	0.1%	Incertain	Moyen	11.8054914
<b>DEUTSCHE BANK</b>	0.1%	Sous Surveillance	Tres eleve	0.31271182
<b>FINERGAL</b>	0.1%	NA	NA	NA
<b>GLOBAL DOMINION ACCESS</b>	0.1%	Suiveur	Faible	28.3934409
<b>HEWLETT PACKARD INTERNATIONAL BANK</b>	0.1%	Implique	Faible	5.05656121
<b>ROYAL BANK OF CANADA</b>	0.1%	Leader	Moyen	0.109569
<b>VEEVA SYSTEMS</b>	0.1%	Suiveur	Negligeable	4.57802994
<b>COMPAGNIE GENERALE DE LOCATION D EQUIPEMENTS</b>	0.1%	Leader	Moyen	0.1249588
<b>AMERICREDIT</b>	0.1%	Incertain	Eleve	29.4057021
<b>COMET HOLDING</b>	0.1%	Suiveur	Negligeable	68.8672189
<b>AMERICAN TOWER CORPORATION</b>	0.1%	Implique	Faible	61.3086228
<b>APPLE COMPUTER</b>	0.1%	Sous Surveillance	Eleve	0.18130473
<b>AIR LIQUIDE</b>	0.1%	Leader	Moyen	637.742892

<b>SONOVA HOLDING</b>	0.1%	Implique	Negligeable	7.58634698
<b>FLUVIUS SYSTEM OPERATOR</b>	0.1%	Leader	Faible	NA
<b>BELLON</b>	0.1%	Incertain	Moyen	7.38731055
<b>FRESENIUS MEDICAL CARE</b>	0.1%	Incertain	Eleve	23.516202
<b>LLOYDS BANKING GROUP</b>	0.1%	Leader	Moyen	0.15700099
<b>WORLDLINE</b>	0.1%	Leader	Negligeable	0.99725127
<b>NV ENECO BEHEER</b>	0.1%	NA	NA	NA
<b>SYNGENTA FINANCE</b>	0.1%	NA	NA	NA
<b>MIZUHO INTERNATIONAL</b>	0.1%	Leader	Eleve	0.15306036
<b>MOLGAS</b>	0.1%	NA	NA	NA
<b>CELESTE</b>	0.1%	NA	NA	NA
<b>FERROVIAL EMISIONES</b>	0.1%	Implique	Faible	35.7252893
<b>KOMATSU EUROPE COORDINATION CENTER</b>	0.1%	Implique	Faible	13.8070375
<b>STANDARD CHARTERED</b>	0.1%	Leader	Eleve	0.22806125
<b>HITACHI CAPITAL UK</b>	0.1%	Incertain	Moyen	52.6324877
<b>INTUITIVE SURGICAL</b>	0.1%	Incertain	Faible	9.67061264
<b>MEDTRONIC</b>	0.1%	Sous Surveillance	Eleve	3.33725095
<b>NORTHWEST BANCORPORATION</b>	0.1%	Sous Surveillance	Eleve	0.53980599
<b>CNP ASSURANCES</b>	0.1%	Leader	Negligeable	0.00794793
<b>DZ BANK AG DEUTSCHE ZENTRAL GENOSSENSCHAFTSBANK FRANKFURT AM MAIN</b>	0.1%	Implique	Faible	0.01017567
<b>INTERTEK GROUP</b>	0.1%	Leader	Negligeable	58.1702174
<b>CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE NORMANDIE SEINE</b>	0.1%	Implique	Eleve	0.05056734
<b>ORGANISME NAT HOSPIT PROF SANTE SOCIAL</b>	0.1%	NA	NA	NA
<b>KLESIA PREVOYANCE</b>	0.1%	NA	NA	NA
<b>FRANFINANCE</b>	0.1%	Leader	Moyen	0.1249588
<b>COCA COLA HBC FINANCE</b>	0.1%	Leader	Faible	70.6176041
<b>WPP FINANCE 2013</b>	0.1%	Leader	Moyen	2.36244326
<b>EDP FINANCE</b>	0.1%	Leader	Moyen	359.027564
<b>DE GOUDSE</b>	0.1%	NA	NA	NA
<b>BELFIUS BANK</b>	0.1%	Suiveur	Moyen	NA
<b>ROCHE HOLDING</b>	0.1%	Suiveur	Eleve	9.68726072
<b>DH EUROPE FINANCE</b>	0.1%	Suiveur	Negligeable	6.06373848

<b>PROPEHEE</b>	0.1%	NA	NA	NA
<b>DALTYS II</b>	0.1%	NA	NA	NA
<b>VOLKSWAGEN BANK</b>	0.1%	Sous Surveillance	Eleve	15.5100385
<b>JENAVALVE</b>	0.1%	NA	NA	NA
<b>ANZ NEW ZEALAND INT'L</b>	0.1%	Leader	Moyen	0.21030093
<b>SANDAYA</b>	0.1%	NA	NA	NA
<b>IMPERIAL BRANDS FINANCE</b>	0.1%	Incertain	Moyen	7.26632611
<b>IQVIA HOLDINGS</b>	0.1%	Leader	Faible	4.37970058
<b>BANQUE INTERNATIONALE À LUXEMBOURG</b>	0.1%	Sous Surveillance	Faible	0.23903583
<b>INOTREM</b>	0.1%	NA	NA	NA
<b>CNH INDUSTRIAL FINANCE EUROPE</b>	0.1%	Leader	Negligeable	11.3988396
<b>FIAT CHRYSLER FINANCE EUROPE</b>	0.1%	Incertain	Eleve	34.2201053
<b>ALLIANZ FINANCE II</b>	0.1%	Leader	Moyen	0.26338009
<b>RABOBANK</b>	0.1%	Suiveur	Negligeable	0.17470428
<b>ACCREDITED INSURANCE EUROPE</b>	0.1%	Implique	Faible	0.03825546
<b>TOTALENERGIES CAPITAL INTERNATIONAL</b>	0.1%	Suiveur	Eleve	164.657841
<b>CATALINA INSURANCE IRELAND</b>	0.1%	Implique	Moyen	1.01614394
<b>BANCO DE SABADELL</b>	0.1%	Implique	Moyen	0.01388134
<b>MCDONALD S CORPORATION</b>	0.1%	Sous Surveillance	Moyen	15.9919453
<b>UPJOHN FINANCE</b>	0.1%	Sous Surveillance	Eleve	24.0781444
<b>SOFIPROTEOL</b>	0.1%	NA	NA	NA
<b>VILOGIA SOCIETE ANONYME D HLM</b>	0.1%	Suiveur	Faible	NA
<b>ITAS ISTITUTO TRENINO ALTO ADIGE PER ASSICURAZIONI SOCIETA MUTUA DI ASSICURAZIONI IN SIGLA ITAS MUTUA</b>	0.1%	NA	NA	NA
<b>CARMILA</b>	0.1%	Leader	Negligeable	2.30944792
<b>ESI FRANCE</b>	0.1%	NA	NA	NA
<b>AXA</b>	0.1%	Leader	Moyen	0.12889081
<b>NN GROUP</b>	0.1%	Leader	Faible	0.02815802
<b>FINANCIERE AGACHE</b>	0.1%	Implique	Moyen	NA
<b>CHARGEPOINT</b>	0.1%	NA	NA	NA
<b>ABBOTT LABORATORIES</b>	0.1%	Incertain	Moyen	17.3842997

<b>AVALYN</b>	0.1%	NA	NA	NA
<b>ASB FINANCE</b>	0.1%	Suiveur	Eleve	0.13900088
<b>UNIPER</b>	0.1%	Sous Surveillanc e	Moyen	1099.94691
<b>ORANO</b>	0.1%	Implique	Moyen	19.1159783
<b>COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN</b>	0.1%	Leader	Moyen	214.072785
<b>LAGARDERE</b>	0.1%	Implique	Moyen	10.7847066
<b>STORA ENSO</b>	0.1%	Leader	Moyen	229.854514
<b>VOLKSWAGEN FINANS SVERIGE</b>	0.1%	Sous Surveillanc e	Eleve	15.5100385
<b>CASSA DEPOSITI E PRESTITI DENOMINATA ANCHE : CDP</b>	0.1%	Leader	Moyen	NA
<b>AMPLIFIN</b>	0.1%	Leader	Faible	6.01436518
<b>ANHEUSER BUSCH INBEV</b>	0.1%	Implique	Moyen	25.433319
<b>ROPER TECHNOLOGIES</b>	0.1%	Leader	Negligeable	7.49282255
<b>CREDIT AGRICOLE LEASING &amp; FACTORING</b>	0.1%	Implique	Eleve	0.05056734
<b>HAVEN INSURANCE COMPANY</b>	0.1%	NA	NA	NA
<b>PLASTIC OMNIUM</b>	0.1%	Implique	Negligeable	61.9123288
<b>MEDDAY</b>	0.1%	NA	NA	NA
<b>JYSKE BANK</b>	0.1%	Leader	Negligeable	0.0842517
<b>TOTALENERGIES</b>	0.1%	Suiveur	Eleve	164.657841
<b>THE DREYFUS CORPORATION</b>	0.1%	Leader	Moyen	0.40708171
<b>ARCELORMITTAL</b>	0.1%	Incertain	Moyen	2329.70233
<b>BERKSHIRE HATHAWAY</b>	0.1%	Sous Surveillanc e	Moyen	88.9085651
<b>RED SANDS INSURANCE COMPANY EUROPE</b>	0.1%	NA	NA	NA
<b>SP GROUP</b>	0.1%	NA	NA	NA
<b>HIGHLAND HOLDINGS SÀ RL</b>	0.1%	Incertain	Moyen	49.8207324
<b>GEBERIT</b>	0.1%	Leader	Negligeable	64.8541184
<b>NABALTEC</b>	0.1%	NA	NA	NA
<b>REPSOL</b>	0.1%	Implique	Moyen	436.307108
<b>WESTPAC BANKING</b>	0.1%	Sous Surveillanc e	Tres eleve	0.21719049
<b>CRH</b>	0.1%	Leader	Faible	978.290003
<b>KANTOX</b>	0.1%	NA	NA	NA
<b>PUBLICIS GROUP</b>	0.1%	Implique	Moyen	1.95949049

<b>GLENCORE FINANCE EUROPE</b>	0.1%	Sous Surveillanc e	Tres eleve	264.262864
<b>ELI LILLY AND COMPANY</b>	0.1%	Incertain	Moyen	23.1092236
<b>CARL ZEISS MEDITEC</b>	0.1%	Leader	Negligeable	14.836412
<b>CENTRE HOSPITALIER REGIONAL ET UNIVERSITAIRE DE BREST</b>	0.1%	NA	NA	NA
<b>ASML HOLDING</b>	0.1%	Leader	Negligeable	6.99526284
<b>BAYERISCHE MOTOREN WERKE</b>	0.1%	Implique	Moyen	4.14338651
<b>SA ESKER</b>	0.1%	NA	NA	NA
<b>HEWLETT PACKARD ENTERPRISE COMPANY</b>	0.1%	Implique	Faible	5.05656121
<b>ENGIE</b>	0.1%	Implique	Moyen	353.399767
<b>DR HÖNLE</b>	0.1%	NA	NA	NA
<b>SOITEC</b>	0.1%	Incertain	Negligeable	123.370488
<b>ABN AMRO BANK</b>	0.1%	Suiveur	Moyen	0.05721843
<b>BRAINEVER</b>	0.1%	NA	NA	NA
<b>ALLIANZ</b>	0.1%	Leader	Moyen	0.26338009
<b>BP</b>	0.1%	Suiveur	Eleve	196.663649
<b>VOLKSWAGEN FINANCIAL SERVICES</b>	0.1%	Sous Surveillanc e	Eleve	15.5100385
<b>EUROVITA</b>	0.1%	Leader	Negligeable	0.37501261
<b>ITT INDUSTRIES LUXEMBOURG SÀRL</b>	0.1%	NA	NA	NA
<b>TILAK HEALTHCARE</b>	0.1%	NA	NA	NA
<b>AMADEUS IT GROUP</b>	0.1%	Leader	Moyen	4.65566142
<b>REDEN 2020</b>	0.1%	NA	NA	NA
<b>SHELL</b>	0.1%	Sous Surveillanc e	Tres eleve	222.17166
<b>RCI BANQUE</b>	0.1%	Suiveur	Eleve	9.92339426
<b>REXEL</b>	0.1%	Suiveur	Moyen	9.41272077
<b>GARTNER GROUP</b>	0.1%	Incertain	Faible	7.59179033
<b>SERVICE PUBLIC DE WALLONIE</b>	0.1%	NA	NA	NA
<b>DEUTSCHE PFANDBRIEFBANK</b>	0.1%	Incertain	Negligeable	0.21676463
<b>CHRONOLIFE</b>	0.1%	NA	NA	NA
<b>VIFOR PHARMA</b>	0.1%	Implique	Negligeable	2.25571351
<b>NOVO NORDISK</b>	0.1%	Implique	Moyen	9.57459971
<b>NUEVO TOPCO</b>	0.1%	Implique	Eleve	0.22639399
<b>ENDESA</b>	0.1%	Leader	Moyen	568.915888
<b>UNION FINANCES GRAINS</b>	0.1%	NA	NA	NA

<b>AGRITECH SYSTEMS</b>	0.1%	Suiveur	Negligeable	67.6581429
<b>AKZO NOBEL</b>	0.1%	Leader	Faible	18.5913432
<b>VOLKSWAGEN</b>	0.1%	Sous Surveillanc e	Eleve	15.5100385
<b>OCTOBER</b>	0.1%	NA	NA	NA
<b>JOHNSON &amp; JOHNSON</b>	0.1%	Sous Surveillanc e	Eleve	7.54230801
<b>VERITAS PHARMACEUTICALS</b>	0.1%	Implique	Negligeable	12.3652474
<b>MEDLUMICS</b>	0.1%	NA	NA	NA
<b>RAIL TRANSIT INTERNATIONAL DEVELOPMENT COMPANY</b>	0.1%	NA	NA	NA
<b>PEARSON</b>	0.1%	Leader	Faible	6.71059607
<b>LOUIS DREYFUS</b>	0.1%	NA	NA	NA
<b>INFORMA</b>	0.1%	Leader	Negligeable	0.84383821
<b>VOFF</b>	0.1%	NA	NA	NA
<b>ELO</b>	0.1%	Implique	Eleve	87.3472903
<b>APERAM</b>	0.1%	Leader	Moyen	225.639822
<b>ICON</b>	0.1%	NA	NA	NA
<b>VEOLIA ENVIRONNEMENT</b>	0.1%	Suiveur	Moyen	767.93681
<b>WEBUILD</b>	0.1%	Suiveur	Moyen	47.9332086
...	...	...	...	...
<b>TOTAL</b>	<b>74.2%</b>			

2. Liste émetteurs États

Liste Emetteurs Privés, détaillé	% de portefeuille	Note ESG	Controverses	EF (privés) / IC (États)
ETAT FRANCE	0.9%	Implique	NA	123.35
ETAT ESPAGNE	0.4%	Suiveur	NA	154.39
ETAT ITALIE	0.4%	Suiveur	NA	161.01
ETAT ALLEMAGNE	0.1%	Implique	NA	189.26
ETAT PAYS BAS	0.1%	Leader	NA	182.18
ETAT MEXIQUE	0.0%	Sous surveillance	NA	221.16
ETAT BELGIQUE	0.0%	Implique	NA	204.23
ETAT AUTRICHE	0.0%	Implique	NA	169.67
UNION EUROPEENE	0.0%	NA	NA	NA
REGION ILE DE FRANCE	0.0%	Leader	NA	NA
INSTITUTO DE CRÉDITO OFICIAL	0.0%	Implique	Faible	NA
ETAT RUSSIE FEDERATION DE	0.0%	NA	NA	NA
ETAT TURQUIE	0.0%	Sous surveillance	NA	198
CAISSE D AMORTISSEMENT DE LA DETTE SOCIALE	0.0%	Leader	Faible	0.2314536
ETAT JAPON	0.0%	Suiveur	NA	243.46
EUROPEAN STABILITY MECHANISM	0.0%	NA	NA	NA
SERVICE PUBLIC DE WALLONIE	0.0%	NA	NA	NA
ETAT FINLANDE	0.0%	Implique	NA	184.69
ETAT AUSTRALIE	0.0%	NA	NA	NA
ETAT ROYAUME UNI	0.0%	Implique	NA	138.49
DEXIA CREDIT LOCAL	0.0%	Sous Surveillance	Faible	NA
FONDS REGIONAL BRUXELLOIS DE REFINANCEMENT DES TRESORERIES COMMUNALES	0.0%	NA	NA	NA
SOCIETE WALLONNE DU LOGEMENT	0.0%	NA	NA	NA

<b>ETAT DANEMARK</b>	0.0%	Leader	NA	114.93
<b>ETAT IRLANDE</b>	0.0%	Leader	NA	100.7
<b>UNEDIC</b>	0.0%	Suiveur	Faible	8.27061072
<b>ETAT SINGAPOUR</b>	0.0%	NA	NA	NA
<b>KREDITANSTALT FUR WIEDERAUFBAU</b>	0.0%	Leader	Moyen	0.05539482
<b>CORPORACION ANDINA DE FOMENTO</b>	0.0%	Suiveur	Eleve	0.21409996
<b>ETAT GRECE</b>	0.0%	Sous surveillance	NA	249.55
<b>ETAT SUISSE</b>	0.0%	Leader	NA	69.65
<b>ETAT CANADA</b>	0.0%	Implique	NA	332.1
<b>CANTON OF TICINO</b>	0.0%	NA	NA	NA
<b>FMS WERTMANAGEMENT</b>	0.0%	Sous Surveillance	NA	NA
<b>STADT BERN</b>	0.0%	NA	NA	NA
<b>EUROPEAN FINANCIAL STABILITY</b>	0.0%	NA	NA	NA
<b>CADES</b>	0.0%	NA	NA	NA
<b>ETAT ETATS UNIS</b>	0.0%	Incertain	NA	301.49
<b>LAND NORDRHEIN WESTFALEN</b>	0.0%	Leader	NA	NA
<b>NRWBANK</b>	0.0%	Leader	Moyen	NA
<b>AGENCE FRANCE LOCALE</b>	0.0%	NA	NA	NA
<b>INTERNATIONAL DEVELOPMENT ASSOCIATION</b>	0.0%	NA	NA	NA
<b>EUROPEAN FINANCIAL STAB FACIL</b>	0.0%	NA	NA	NA
<b>Somme</b>	2.0%			

3. Liste des 5 émetteurs les plus contributeurs en MSAppb\*

Émetteurs les plus contributeurs, impact biodiv, MSAppb*	Contribution (MSAppb*)	% de portefeuille
<b>SECURITAS</b>	1.19	0.2%
<b>STELLANTIS</b>	0.98	0.2%
<b>PSA BANQUE FRANCE</b>	0.87	0.2%
<b>SOCIETE GENERALE</b>	0.71	1.7%
<b>WINTERSHALL DEA FINANCEBV</b>	0.49	0.2%
<b>Somme</b>	<b>4.25</b>	<b>2.4%</b>

4. Liste des 5 émetteurs les moins contributeurs en MSAppb\*

Émetteurs les moins contributeurs, impact biodiv, MSAppb*	Contribution (MSAppb*)	% de portefeuille
<b>ABBAY NATIONAL</b>	0.00	0.0%
<b>NEW CEDEL INTERNATIONAL</b>	0.00	0.0%
<b>VODAFONE GROUP</b>	0.00	0.0%
<b>PAYCOM SOFTWARE</b>	0.00	0.0%
<b>SAASURE</b>	0.00	0.0%
<b>Somme</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00%</b>

## 5. Glossaire

### Actifs bloqués ou « stranded assets »

Actifs ayant perdu de la valeur en raison de l'évolution du marché, et notamment des contraintes réglementaires. Le secteur des énergies fossiles est particulièrement concerné, car pour limiter le réchauffement climatique, une partie des réserves de combustibles fossiles devra rester sous terre, et deviendrait donc sans valeur.

### Agence de notation extra-financière

Les agences de notation extra-financière analysent et évaluent les entreprises et entités publiques relativement à leur performance environnementale, sociale et de gouvernance. Parmi les principales agences on peut citer Vigeo ou encore MSCI.

### Agence Internationale de l'Énergie

Fondée en 1974, l'Agence Internationale de l'Énergie (AIE) est une organisation intergouvernementale autonome rattachée à l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE). Elle a pour vocation à garantir la sécurité énergétique de ses membres en contribuant à la coordination de leurs politiques énergétiques ainsi que de produire des études et analyses sur les solutions permettant à ses États membres de disposer d'une énergie fiable, abordable et propre.

### Agence Internationale de l'Énergie atomique

Créée en 1957 par les Nations Unies, l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) est la principale organisation mondiale pour la coopération scientifique et technique dans le domaine de l'utilisation du nucléaire à des fins pacifiques.

### Bâtiments éco-conçus

Bâtiments dont le processus de construction (ou de réhabilitation) repose sur le respect de l'environnement, la maîtrise des consommations d'énergie ainsi que le confort et la santé des occupants.

### Changement climatique

Modification durable du climat à l'échelle planétaire. Les émissions de gaz à effet de serre (GES) ont été considérablement accrues par les activités humaines depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle, ce qui a eu pour conséquence une modification du climat et un réchauffement global de la planète.

### Charbon thermique

Charbon extrait et utilisé pour produire de l'énergie, par opposition au charbon métallurgique, utilisé dans le processus de fabrication de l'acier, qui lui n'a pas actuellement de solution de substitution.

### Chimie verte

Chimie qui repose sur la conception de produits et procédés chimiques permettant de réduire et éliminer l'utilisation et la génération de substances dangereuses (pour l'environnement et l'homme).

### Controverses

Accusations dont peut faire l'objet un émetteur à la suite de la violation des conventions internationales sur l'environnement, le respect des droits humains, etc.

### COP 21

Une COP (ou Conférence des parties) est une conférence internationale sur le climat qui réunit chaque année les États engagés depuis 1992 par la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC). La 21<sup>ème</sup> Conférence des parties ou « COP 21 », a eu lieu à Paris en 2015 et a débouché sur l'Accord de Paris dont l'objectif est de limiter la hausse de la température globale en dessous des +2°C par rapport aux niveaux préindustriels et à horizon 2100.

### Déclaration de l'OIT (Organisation Internationale du Travail) relative aux principes et droits fondamentaux au travail

Adoptée en 1998, la Déclaration oblige les États membres de l'OIT, qu'ils aient ou non ratifié les conventions correspondantes, à respecter et promouvoir plusieurs principes relatifs à : « la liberté d'association et la reconnaissance effective du droit de négociation collective, l'élimination de toute forme de travail forcé ou obligatoire, l'abolition effective du travail des enfants, l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession ».

### Développement Durable

Formalisé par la Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement des Nations Unies, à l'occasion de la publication du Rapport Brundtland en 1987, le concept de Développement Durable se définit comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». En d'autres termes, le Développement Durable

repose sur la conciliation du progrès économique et social avec la préservation de l'environnement.

#### Engagement actif

Démarche de sensibilisation et de progrès qui consiste à dialoguer avec une société pour l'amélioration de ses pratiques.

#### ESG

Désigne les critères Environnementaux (E), Sociaux (S) et de Gouvernance (G), qui constituent les trois piliers d'analyse pris en compte dans l'investissement responsable.

Le critère environnemental inclut notamment la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la prévention des pollutions ou encore la gestion des déchets.

Le critère social inclut notamment le respect des droits de l'homme et du droit du travail, la santé et sécurité au travail ou encore le dialogue social.

Le critère de gouvernance, qui désigne l'organisation du pouvoir au sein de l'entreprise, inclut notamment l'appréciation de l'indépendance du conseil d'administration, le respect des droits des actionnaires minoritaires et la vérification des comptes.

#### Eurostat

Eurostat est l'autorité statistique communautaire désignée par la Commission européenne pour produire les statistiques officielles européennes.

#### Extra-financier

Relatif à la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance, au-delà de la seule appréciation économique et financière.

#### Freedom House

Organisation non-gouvernementale basée à Washington, œuvrant pour le développement des libertés et de la démocratie à travers le monde.

#### Gaz à effet de serre (GES)

Les GES sont des gaz présents dans l'atmosphère terrestre qui absorbent une partie de l'énergie solaire renvoyée dans l'espace par la Terre sous forme de rayons infrarouges, et contribuent ainsi au réchauffement de la planète. Parmi les principaux GES, figurent notamment le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), le méthane (CH<sub>4</sub>), le protoxyde d'azote (N<sub>2</sub>O) ou encore la vapeur d'eau (H<sub>2</sub>O).

#### ISR

L'Investissement Socialement Responsable (ISR) consiste à intégrer les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans les placements financiers.

#### MSA

Le MSA est un indicateur qui exprime l'abondance relative moyenne des espèces originelles par rapport à leur abondance dans des écosystèmes non perturbés. Cet indicateur a été proposé dans le cadre du développement du modèle GLOBIO392, dont l'objectif est de simuler l'impact de différents scénarios de pressions humaines sur la biodiversité. Le MSA est développé par PBL, l'institut environnemental néerlandais qui a développé GLOBIO. Cet indicateur est reconnu par IPBES. En 2010, l'indicateur de biodiversité « Mean Species Abundance » (MSA) était à 68%. En 2018, le MSA était à 63% contre une limite planétaire fixée à 72%.

#### MSAppb\*

MSAppb\* par milliard d'euro investis ou MSA ppb\* (Mean Species Average Part Per Billion = nombre moyen d'espèces observées dans un milieu donné sur une surface standardisée) par milliard d'euro investis.

#### MSA.km<sup>2</sup>

Unité de mesure du Global Diversity Score (GBS), où MSA est l'abondance moyenne des espèces (mean species abundance), une métrique exprimée en % caractérisant l'intégrité des écosystèmes. Les valeurs de MSA vont de 0% à 100%, 100% représentant un écosystème intact non perturbé. Attention dans le Biodiversity Impact Analytics, le score agrégé de MSA.Km<sup>2</sup>, est donné pour 4 indicateurs qui sont Aquatic Dynamic, Aquatic Static, Terrestrial Dynamic et Terrestrial Static. Chaque indicateur représente la surface en km<sup>2</sup> théorique impacté pour un facteur de 0% de MSA.

#### Obligations vertes ou « Green Bonds »

Emprunt obligataire émis sur les marchés financiers par une entreprise ou une entité publique, destiné à financer un projet ou une activité ayant un bénéfice environnemental. Dans ce cas, les sommes recueillies sont directement affectées à des initiatives permettant de développer des solutions d'énergie renouvelable ou d'améliorer l'efficacité énergétique de dispositifs existants ou encore de financer des projets ayant un impact social positif.

#### Pacte Mondial des Nations Unies

---

Lancé en 2000, le Pacte Mondial est une initiative des Nations Unies par le biais de laquelle les entreprises, associations ou organisations non-gouvernementales signataires s'engagent volontairement à respecter dix principes relatifs aux droits de l'homme, au droit du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption. La mise en œuvre de ces principes doit être attestée chaque année par les adhérents via la publication d'une « Communication sur le Progrès » sur le site internet du Pacte Mondial.

Transparency International

Organisation non-gouvernementale basée à Berlin dont l'objectif est de lutter contre la corruption.

### Parties prenantes

Les parties prenantes peuvent être définies comme tout individu ou groupe pouvant affecter les activités d'une entreprise ou être impacté par elle. Les entreprises socialement responsables doivent être transparentes envers leurs parties prenantes et prendre en compte leurs intérêts.

### Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)

La Responsabilité Sociétale des Entreprises est l'application des principes de développement durable à l'entreprise. La RSE regroupe ainsi l'ensemble des pratiques mises en place par les entreprises pour intégrer les enjeux sociaux, environnementaux, de gouvernance et économiques dans leurs activités.

### Risques physiques

Ce sont les risques liés aux conséquences du changement climatique, pouvant de fait affecter l'économie : événements climatiques extrêmes, montées des eaux, recrudescence de catastrophes naturelles, sécheresses, inondations, risques sanitaires (augmentation des maladies).

### Scénario 2°

Sur la base de l'objectif de limitation de la température mondiale à 2°C (cf COP 21), l'AIE (Agence Internationale de l'Energie) a établi un scénario énergétique mondial. Il s'agit d'une feuille de route à suivre afin de réussir la transition énergétique mondiale nécessaire à l'atteinte de cet objectif 2°C. Ce scénario est établi de manière globale pour différents secteurs d'activités.

### Technologies vertes

On entend par « technologies vertes » les solutions liées aux énergies renouvelables, aux bâtiments verts, aux produits ou services améliorant l'efficacité énergétique, à la prévention des pollutions et au traitement des eaux.

**Sources :**

- Ademe
- Agence Internationale de l'Energie
- Agence Internationale de l'Energie Atomique
- Agence Parisienne du Climat
- Association Orée
- Encyclopédie Universalis
- France diplomatie
- Freedom House
- Insee
- La Tribune
- Ministère de l'économie et des finances
- Ministère de la transition écologique et solidaire
- Novethic
- Organisation Internationale du Travail
- Transparency International